Vivre à Angers

N° 371 / MARS 2013

POUR DEMAIN
Un nouveau Verneau se dessine

REPORTAGE
Bibliothèque à domicile, mode d'emploi

GUIDE
"Alarme et camouflage" au muséum

Mobilisation pour l'emploi des jeunes

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique Forum du journal Vivre à Angers

Nicolas Dudoit signe le premier contrat d'avenir d'un jeune avec la Ville.

THIERRY BONNET

EMPLOIS D'AVENIR DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

" Bonjour, j'ai entendu parler des emplois d'avenir pour les jeunes : la Ville d'Angers a l'intention d'en proposer combien ? Et comment faire pour postuler ? **Sébastien**

RÉPONSE **La Ville d'Angers et le CCAS ont prévu de recruter 100 jeunes en emplois d'avenir (+ 25 pour Angers Loire Métropole), pour une durée de trois ans. Le premier contrat a été signé le 7 février, en présence du maire. L'objectif est de pourvoir avant l'été la moitié des postes proposés. Les autres avant la fin de l'année. Public concerné : les Angevin(e)s âgés de 16 à 25 ans. Renseignements auprès de Pôle Emploi et la Mission Locale.**

OPÉRATION PROPRETÉ PUBLIQUE À SAINT-SERGE

" Cela fait deux matins consécutifs que je suis réveillé à 5 h 30.
En cause : le nettoyage des trottoirs, rue de Rennes.[…]
Je redoute de devoir subir le même réveil pendant encore plusieurs jours. **Jocelyn J.**

RÉPONSE

Que l'on se rassure, cette opération de maintenance est de courte durée, réalisée à la demande des riverains une fois par an. Résultat : des trottoirs pavés entièrement décapés, comme neufs ! Un chantier destiné à garantir aux habitants une bonne qualité des espaces publics.

COMMUNICATION INTERNE / VILLE D'ANGERS

KAMASU TRI : TOUT LE MONDE PREND POSITION !

" …Votre affiche est super ! Bravo aux publicitaires… et tant pis pour ceux qui la trouvent. choquante ! **H. P.**

" …Sincèrement, votre campagne KamasuTRI, vous nous prenez pour qui ? **A. T.**

RÉPONSE **Énorme succès, pour cette campagne décalée, mais plus sérieuse qu'il n'y paraît… Beaucoup de réactions ! Comme quoi, avec de l'humour, on peut faire passer pas mal de choses. Le message, lui, est clair : ne boudons pas notre plaisir, mettons-nous au tri ! Donner, recevoir : tout le monde y trouvera son compte !**

ANGERS BUS : NOUVELLE APPLICATION POUR SMARTPHONE

" Je me permets de vous contacter pour vous annoncer la sortie d'une nouvelle application disponible gratuitement sur l'App Store permettant aux usagers du réseau de transport Irigo d'obtenir différentes informations concernant les lignes de bus qu'ils empruntent (localisation, horaires, itinéraire…). Utilisant les transports en commun au quotidien, j'ai souhaité développer cette application et la partager avec les autres usagers.
S. Razafindralambo

RÉPONSE **Initiative intéressante, à saluer, issue d'un usager passionné par les transports publics ! Comme quoi, tout est en réseau aujourd'hui : l'information comme les transports en commun… Avec, en prime, une bonne dose d'interactivité !**

Réagissez sur les thèmes abordés dans le journal. Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 2 avril.

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** rénovation de Verneau : un quartier en devenir

8 **CADRE DE VIE** la propreté à Angers, aussi une affaire de civisme

10 **SERVICES** quinze salles municipales sont à louer

12 **DÉBAT PUBLIC** grande réflexion autour de la vie nocturne

mieux comprendre

14 **DOSSIER** mobilisation générale pour l'emploi des jeunes

20 **L'INVITÉ** "donner à voir une autre Afrique"

22 **REPORTAGE** bibliothèque à domicile, pour sortir de l'isolement

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** Angers Télé sur vos écrans

28 **RENCONTRES** avec des Angevins qui font bouger la ville

32 **HISTOIRE** "les premières fois"… le premier théâtre

le guide/les sports

33 **EXPOSITION** "Alarme et camouflage" pour tromper les apparences

34 **RENDEZ-VOUS** fantaisie américaine au conservatoire

35 **CONCERT** en lice pour Tempo Rives

36 **THÉÂTRE** le naufrage de Woyzeck

37 **À L'HONNEUR** Camille Le Joly, championne de France de pentathlon en salle

38 **CYCLISME** le circuit Sarthe–Pays de la Loire fait étape à Angers

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, François Lemoulant, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher **Photo de Une** Thierry Bonnet **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 1er trimestre 2013, ISSN 0767-354 X

PEFC 10-31-1141

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

Les invités du mois

■ **Théophile Bassah,**
parent d'élève
à l'école Victor-Hugo

■ **Magali Provensal,**
parent d'élève
à l'école Marie-Talet

■ **Sara Cohic,**
parent d'élève
à l'école Dacier

■ **Patricia Dolphin,**
parent d'élève
à l'école de l'Isoret

À l'heure où la concertation sur la réforme des rythmes scolaires et son application à Angers s'intensifie, j'ai souhaité rencontrer des parents d'élèves qui, et cela est bien légitime, ont beaucoup d'interrogations. Angers passera à la semaine d'école de quatre jours et demi à la rentrée prochaine. D'ici là, la Ville et l'ensemble de la communauté éducative travaillent de concert pour faire de cette réforme un succès pour les enfants et leur réussite scolaire.

Frédéric Béatse,
maire d'Angers

Rythmes de l'enfant
Construire ensemble la

■ **Théophile Bassah** Pourquoi avoir décidé de mettre en place la semaine d'école de quatre jours et demi dès la rentrée prochaine ? Y avait-il urgence ?

■ **Frédéric Béatse** Nous appliquons une décision gouvernementale. À la rentrée 2013, la semaine passe à quatre jours et demi, sauf demande contraire de la commune. Il n'est pas question pour nous de réclamer ce report d'un an, d'autant que l'État accompagne financièrement les communes qui mettent en place la réforme dès 2013. Cette aide pourrait représenter pour Angers une somme non négligeable quand on sait que toute réforme nécessite des ajustements qui entraînent des surcoûts.
Personnellement, je suis favorable à cette réforme qui va permettre de mieux prendre en compte les temps de vie des enfants.

■ **Magali Provensal** Ce sera du cas pas cas, école par école ou de manière uniforme sur l'ensemble de la ville ?

"Aurez-vous les moyens de permettre à tous les enfants de la ville de bénéficier d'activités périscolaires de qualité ?"
Sara Cohic

■ **Frédéric Béatse** À Angers, plusieurs choses sont déjà acquises. La demi-journée supplémentaire sera le mercredi matin et non le samedi. Trop compliqué de revenir au samedi en termes d'organisation des services et des familles. Je pense notamment aux enfants qui ont des parents séparés. Autres certitudes : les horaires seront identiques sur toute la ville pour simplifier la vie des habitants, et la Ville assurera la continuité le mercredi midi entre écoles et accueils de loisirs.

■ **Sara Cohic** Les activités qui seront proposées aux enfants l'après-midi après la classe seront-elles de qualité car j'imagine que tout cela représente un coût ? Aurez-vous les moyens de permettre à chaque enfant d'en bénéficier de manière égalitaire ?

■ **Frédéric Béatse** Je tiens à l'affirmer : toutes les nouvelles animations périscolaires mises en place dans ce cadre par la Ville seront gratuites. Pour le reste, nous sommes actuellement dans une phase de discussion, ouverts au dialogue et à la concertation. Les acteurs sont multiples et nous les rencontrons : inspection académique, direction diocésaine, enseignants, parents, personnels municipaux, associations sportives et culturelles, associations d'éducation populaire, maisons de quartier… Notre idée est d'avoir la vision la plus globale pour parvenir fin mai à proposer la solution la plus équilibrée.

"Personnellement, je suis favorable à cette réforme qui va permettre de déconcentrer les apprentissages et de mieux prendre en compte les temps de vie des enfants." **Frédéric Béatse**

■ **Sara Cohic** À propos d'équilibre, les enfants travailleront une demi-journée supplémentaire sans que leur présence à l'école soit pour autant réduite, pour ceux qui ont des parents en activité. Ce nouveau rythme risque de les épuiser…

■ **Patricia Dolphin** Au contraire, pour avoir connu l'expérimentation des quatre jours et demi d'école à l'Isoret, je peux témoigner que mes enfants n'étaient pas davantage fatigués, voire même moins.

THIERRY BONNET

so lution la plus équilibrée

Ce constat, je ne suis pas la seule à le faire. D'ailleurs, plus globalement, je tire un bilan très positif de cette expérimentation. Un seul exemple : j'avais un enfant qui n'aimait pas trop aller en classe avant de passer à quatre jours et demi. Et bien, avec le changement de rythme et les activités périscolaires, il a retrouvé le goût de l'école. Bien entendu, tout n'est pas positif. Il existe des points d'amélioration. Notamment pour ce qui concerne le lien éducatif pas toujours évident entre le scolaire et le périscolaire.

■ **Frédéric Béatse** Tous les spécialistes de l'enfance s'accordent à dire que cette réforme est un progrès par rapport à la situation actuelle. Nous, la Ville, nous n'intervenons surtout pas dans le domaine de l'enseignement qui relève de l'Éducation nationale. Ce que nous souhaitons, c'est appliquer au mieux sur le terrain cette réforme et mobiliser le maximum d'acteurs locaux afin qu'elle soit un succès pour les enfants et pour leur réussite scolaire. Animations culturelles, activités sportives, jardinage, robotique… il s'agit d'offrir des activités à des enfants qui, pour de nombreuses raisons, n'y ont pas accès. Cela peut

> "Mon enfant n'aimait pas trop aller en classe avant de passer à quatre jours et demi. Avec le changement de rythme et les activités périscolaires, il a retrouvé le goût de l'école."
>
> **Patricia Dolphin**

créer un climat de confiance et renouveler la relation avec l'école de certains enfants réticents. Nous essayerons au maximum d'établir des passerelles entre nos animations et ce qui se passe dans les écoles et dans les quartiers. Il s'agit pour nous d'assurer une continuité éducative. On dit souvent que l'astronomie est une belle approche pour faire de la géométrie sans s'en rendre compte. C'est ça l'esprit de ce que nous voulons mettre en place. Valoriser le végétal et la culture scientifique, voilà encore un beau défi. Nous établirons également certains objectifs. Par exemple, en primaire, tous les écoliers angevins devront savoir trouver facilement un livre dans une bibliothèque.

■ **Magali Provensal** J'entends que tout n'est pas encore décidé. Quand aurons-nous des réponses concrètes sur l'organisation des journées d'école ?

■ **Frédéric Béatse** La concertation est en cours. On a déjà rencontré pas mal de monde, comme par exemple le mois dernier les membres des conseils d'école. En mars, nous organiserons notamment cinq grands rendez-vous de proximité avec tous les professionnels concernés dans les quartiers, avant un temps public le 13 avril. L'idée est de pouvoir présenter fin mai au conseil municipal les modalités d'application de la réforme à Angers.

■ **Théophile Bassah** Dans tous les cas, la réforme doit permettre d'impliquer le plus de personnes possible. À nous tous d'être acteurs de la réforme, de la partager chacun à son niveau. Cela donnera lieu sans doute à des frictions au démarrage, mais il faut être confiant.

> "Dans tous les cas, la réforme doit permettre d'impliquer le plus de personnes possible. À nous tous d'être acteurs de la réforme, de la partager chacun à son niveau."
>
> **Théophile Bassah**

Au sud de la ligne de tramway, une vaste opération de rénovation urbaine débute dans le secteur Verneau.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

RÉNOVATION DE VERNEAU : UN QUARTIER EN DEVENIR

Avant le démarrage des travaux, 175 familles ont été relogées, en majorité dans le parc social de la Ville et dans différents quartiers. En cas de hausse de loyer, la Ville a mis en place un "bouclier logement renforcé". Ce dispositif permet de compenser les hausses lorsqu'elles représentent une charge trop lourde pour le budget du ménage.

Le coup d'envoi a été donné le 7 janvier avec le début des **démolitions.** Après les opérations menées à la Roseraie, Belle-Beille et au Grand-Pigeon, et alors que les travaux débutent à Monplaisir, c'est au tour du secteur Verneau, dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, de bénéficier d'un programme de rénovation urbaine de grande ampleur.
Huit bâtiments sur dix-huit seront démolis en 2013, le long d'un axe constitué des rues Peluau et Yvette. Au total, près de 500 logements seront détruits et reconstruits, mêlant accession à la propriété, locatifs sociaux et privés.
La transformation de Verneau s'inscrit dans la dynamique du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, desservi par la ligne A du tramway, doté d'une cité éducative comprenant école, crèche, bibliothèque et accueil de loisirs, d'une maison de santé et bientôt du centre aqualudique Aqua Vita.
L'opération de rénovation urbaine en cours permettra d'ouvrir ce secteur sur l'extérieur pour mieux l'intégrer au nouveau quartier.
Comment ? En soignant les aménagements paysagers et les circulations douces.
Ou encore en prévoyant l'installation d'activités commerciales et la création d'un nouvel axe pour rejoindre le futur centre aqualudique.
Ces questions, comme celles de la forme des futurs logements et des services à développer, font d'ores et déjà l'objet d'une concertation avec les professionnels et acteurs du quartier.
Les Angevins seront également sollicités, notamment pour imaginer les futurs usages des espaces publics.

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« La métamorphose de Verneau s'inscrit dans la dynamique du nouveau quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Au-delà de la question du relogement des familles, elle s'accompagne de nombreuses actions pour favoriser l'insertion professionnelle, l'animation du quartier, la concertation… »

Silvia Camara-Tombini,
adjointe du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin

L'Esthua ouvert sur le monde

Trente ans après le lancement d'un second cycle consacré au tourisme, l'université d'Angers accueille désormais plus de 2600 étudiants de 57 nationalités au sein de son unité de formation et de recherche (UFR) spécialisée dans l'ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (ITBS, ex-Esthua). Reconnues à l'échelle internationale, les formations universitaires dispensées sont réputées pour leur ouverture sur le milieu professionnel via de nombreuses expériences et immersions en entreprise. Parmi les débouchés proposés : les métiers liés au tourisme bien sûr mais également ceux de la culture, des arts et du patrimoine ; de la gestion des risques et de la sécurité ; de l'alimentation et de la restauration ; de l'animation sociale ; des sports et des loisirs ; du management des services ; et du patrimoine immobilier.
UFR ITBS (IMIS-ESTHUA), campus Saint-Serge, 7, allée François-Mitterrand, 02 44 68 81 00, www.univ-angers.fr

THIERRY BONNET

Sur le campus Saint-Serge, l'UFR ITBS (Imis-Esthua) accueille chaque année plus de 2600 étudiants.

THIERRY BONNET

Frédéric Béatse et Saïd Chabane présentent le projet de centre de formation.

Le SCO mise sur la formation à La Baumette

D'ici la fin de l'année, le SCO aura son centre de formation à Angers, au cœur du complexe sportif de la Baumette. L'annonce a été faite le 25 janvier par Saïd Chabane, président du club, et le maire Frédéric Béatse. Au total, 5,3 hectares de la plaine des sports seront dédiés au football de haut niveau. Une évolution indispensable pour le club, angevin qui souhaite orienter son développement vers la formation des jeunes. D'où le concours de la Ville. "Soutenir la formation, c'est permettre aux jeunes talents de s'épanouir dans notre ville, d'y rester le plus longtemps possible tout en la faisant rayonner, explique le maire. C'est aussi une des premières réalisations dans le cadre de Rives Nouvelles, le projet d'aménagement des berges de la Maine qui prévoit le maintien d'activités sportives et de loisirs sur cette prairie inondable de La Baumette." Le centre de formation, imaginé par l'architecte Bruno Huet et construit par la Soclova, sera composé de trois terrains d'entraînement (pouvant aussi accueillir des matches en compétition), d'un centre d'entraînement, d'un siège administratif pour les sections professionnelle et amateur du club, de vestiaires et d'un centre d'hébergement qui pourra accueillir de 40 à 50 jeunes joueurs, recrutés à 80 % à l'échelle locale. Coût total de l'opération : 4 millions d'euros hors taxes, un investissement à la charge de la Soclova qui louera les équipements au club, avec une participation de la Ville au loyer. Côté calendrier, les terrains seront livrés début juillet pour la préparation de la saison 2013-2014. Les bâtiments, nouveaux ou en réfection, seront prêts pour la fin de l'année.

À SAVOIR

Semaines de la création dans les quartiers

La maison de la création et de la transmission d'entreprises lance ses semaines de la création d'entreprise dans quatre quartiers de la ville. Objectif : informer et conseiller les porteurs de projets lors de tables rondes et actions de sensibilisation auprès des jeunes et des lycéens. Premier rendez-vous, du 11 au 15 mars, à Monplaisir. Puis à la Roseraie du 15 au 19 avril, Belle-Beille du 27 au 31 mai, et Hauts-de-Saint-Aubin du 24 au 28 juin. **www.mcte-angers.fr**

Visite à Angers du ministre de l'Économie sociale et solidaire

THIERRY BONNET

Benoît Hamon, à droite, en visite à Angers.

Benoît Hamon, ministre de l'Économie sociale et solidaire, était à Angers le 8 février. Au programme de sa visite : une présentation de l'initiative des "filets solidaires" au Marché d'intérêt national, une table-ronde à l'Éthic étapes du Lac-de-Maine, une rencontre à l'Université catholique de l'Ouest autour du master d'économie sociale et solidaire proposé par l'établissement…
"L'économie sociale et solidaire, c'est environ 2,3 millions d'emplois en France, a rappelé Benoît Hamon. Et c'est une économie qui résiste remarquablement bien à la crise, car tous les bénéfices sont réinvestis en faveur de l'activité et de l'emploi. Toutefois, elle a besoin d'être dynamisée et davantage reconnue." Ainsi, cette visite intervenait alors qu'une loi est en préparation pour développer ce secteur, et devrait être présentée fin 2013.

THIERRY BONNET

Nouvel outil visible dans le centre-ville, le “glutton” aspire les petits déchets laissés dans les recoins.

LA PROPRETÉ À ANGERS, AUSSI UNE AFFAIRE DE CIVISME

Souvent citée en tête des villes où il fait bon vivre, Angers est aussi appréciée pour sa propreté.
Sur le terrain, dans les rues, ils sont une centaine d’agents de la Ville à se relayer de 5 heures à 20 heures, 7 jours sur 7. Balayage, lavage, décapage, entretien des toilettes publiques, des canisites, enlèvement des graffitis sur les édifices publics et privés (800 par an), repérage des dépôts sauvages de déchets et d’encombrants, tous les aspects de la propreté publique sont passés en revue.
“Notre outil majeur, c’est la plateforme **Mairie 5/5**: elle permet à nos équipes de prendre connaissance très vite d’une anomalie, et de la traiter rapidement, notamment quand cela représente un danger comme du verre brisé, par exemple”, souligne Gilles Mahé, adjoint à l’Environnement, à la propreté des espaces publics.
Parmi les sites les plus en vue: la place du Ralliement passée au décapage trois fois par an, les stations de tramway et le vidage de leurs corbeilles à papier jusqu’à quatre fois par jour, mais encore les places publiques réservées aux marchés hebdomadaires.
Au total, la propreté représente chaque année 400 km de voies entretenues, 82000 km de voies balayées (dont la moitié manuellement), 13 fontaines à entretenir, 45000 km de voies lavées… Son coût moyen, par an et par habitant, est estimé à vingt euros.
“Depuis la mise en service du tramway, la fréquentation de l’hyper centre-ville et du plateau piétonnier s’est fortement accrue. Nous y intervenons beaucoup plus qu’avant, c’est indéniable”, poursuit l’adjoint au maire.
Garder une ville propre nécessite un ensemble d’outils et de machines mais aussi une grande dose de civisme. Ne pas déposer ses encombrants dans la rue, aller à la déchèterie, utiliser les sacs pour les déjections canines… sont autant de gestes à l’initiative des habitants qui permettent de garder une ville propre.
La Ville toutefois décide d’aller plus loin en faisant de la médiation sur la propreté. Notamment depuis l’utilisation du “glutton”, un aspirateur des rues nouvelle génération.
En effet, au-delà de ses performances techniques, la machine attire la curiosité et permet aux agents d’entamer la discussion avec les piétons pour délivrer informations utiles et messages de prévention.
Plus d’infos sur www.angers.fr

Mairie 5/5 pour signaler sur simple appel des dégradations repérées dans l’espace public, et pouvant présenter un danger: verre brisé, banc endommagé, jeux pour enfants abîmés, lampadaire défectueux, tags… Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30. Numéro vert: 0800490505

À SAVOIR

Les allergies et intolérances alimentaires

Le service d'allergologie du CHU donne une conférence, jeudi 28 mars à 18 h, salle Daviers, sur les différentes réactions aux aliments (allergie ou intolérance), leur prise en charge et la façon de vivre avec au quotidien.
Entrée libre. Dans le cadre de "Ma santé dans mon assiette" organisée par la Ville. www.angers.fr/vie-pratique/social-sante/

Vers une transition énergétique

Conférence-débat animée par la chaire Développement durable et humain des territoires, dans le cadre des débats citoyens autour de la transition énergétique lancés par le gouvernement en vue de la loi de programmation de juin.
Jeudi 21 mars, 18 h 30, maison des projets, place Imbach.

4e parking relais-tram

Sur les plateaux de la Mayenne, boulevard Élisabeth-Boselli, un quatrième parking relais-tram est à la disposition des automobilistes souhaitant rejoindre le centre-ville en tramway. Couvert et sécurisé, ce parking de 300 places est ouvert sept jours sur sept, 24 h/24. Au total plus de 900 places de stationnement en parking relais-tram sont proposées près des stations Verneau, Angers-Roseraie, Terra Botanica et Avrillé-Ardenne. Renseignements : agence Irigo, place Lorraine, 02 41 33 64 64. www.irigo.fr

PHILIPPE NOISETTE

JEAN-PATRICE CAMPION

Le collectif prépare la semaine d'information sur la santé mentale au Césame.

Santé mentale : informez-vous

Un collectif composé de la Ville, d'acteurs du soin et du médico-social, d'associations d'usagers et de familles, organisent la Semaine d'information sur la santé mentale. Du 18 au 24 mars, l'heure sera à la sensibilisation et à la dédramatisation. Objectifs : faire connaître à un large public l'offre de soins dispensés à Angers, les aides possibles, les lieux ressources d'information et d'écoute. La semaine sera aussi l'occasion de faire se rencontrer les professionnels du secteur et les personnes concernées par la maladie. Pour cela, un temps fort est proposé au centre Jean-Vilar, jeudi 21 mars, à partir de 14 h, sur le thème "ville et santé mentale". Au programme : ateliers, stands d'informations, témoignages et table ronde. À retenir également, le 18 mars, la pièce de théâtre "Événements regrettables" jouée par les comédiens de La Thébaïde au théâtre de l'Avant-scène de Trélazé, et le lendemain, une soirée-débat aux 400 Coups autour du film "Le fils de la famille". Enfin, le public sera invité à découvrir les travaux des ateliers thérapeutiques du Césame (photos, peinture…) lors d'expositions présentées à Angers (centre Jean-Vilar et bibliothèque la Roseraie) et Trélazé (mairie et centre social Jean-Guéguen).

7 stations Autocité+, le service d'autopartage à Angers, sont à la disposition des abonnés avec l'ouverture (prévue début mars) d'une station place La Fayette. Créé fin 2011, Autocité+ permet d'emprunter pour une heure ou quelques jours un des dix-huit véhicules mis à disposition.
Renseignements : 02 41 24 13 40 et www.angers.fr/autociteplus

LE SAVIEZ-VOUS ?

En direct des parkings du centre-ville

THIERRY BONNET

Suivre en temps réel le nombre de places disponibles dans les parkings du centre-ville (parkings en ouvrage et parkings en enclos) sur internet et smartphones, est possible sur **www.sara-angers.fr/mobile**
Y sont aussi rappelés tarifs, nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite, hauteur maximale des véhicules…

THIERRY BONNET

Les greniers Saint-Jean font partie des salles louées aux associations. Ils peuvent également accueillir des réunions publiques (photo) ou des spectacles.

QUINZE SALLES MUNICIPALES SONT À LOUER

Quinze salles sont ouvertes aux associations et organismes : salons Curnonsky, Thiers-Boisnet, Jean-Claude-Langlois, hôtel des Pénitentes, greniers Saint-Jean, chapelle Saint-Lazare, Daviers et Desjardins. S'y ajoutent les salles Henri-Cormeau, Mollières, Auguste-Chupin, Paul-Bert, Hutreau et Doyenné (2 salles) ouvertes également aux particuliers.

Mariage, baptême, soirée dansante, anniversaire, assemblée générale, réunion, exposition… la Ville propose à la location **quinze salles.** Toutes sont à destination des associations et organismes et, pour sept d'entre elles, ouvertes aux particuliers. Ce service municipal particulièrement prisé permet aux Angevins de bénéficier de lieux de convivialité et à la vie associative – Angers compte 1 700 associations – de se développer dans de bonnes conditions. Pouvant accueillir entre 40 et 537 personnes, elles sont toutes accessibles aux personnes présentant un handicap et pour la plupart équipées de cuisine mais sans vaisselle. Le tout à des prix calculés au plus juste, pouvant donner lieu à un tarif réduit de moitié pour les particuliers détenteurs de la carte Partenaires. Ces salles sont aussi l'occasion de faire découvrir le patrimoine de la ville. En effet, quatre d'entre elles sont hébergées au cœur des greniers Saint-Jean, de la chapelle Saint-Lazare, des salons Curnonsky et de l'hôtel des Pénitentes. Une nouvelle adresse a été inaugurée en janvier : la salle municipale Jean-Claude-Langlois au sein de la maison de quartier Angers-Centre, 12, rue Thiers.

Renseignements et réservations par téléphone au 02 41 05 40 73, ou courriel salles-municipales.cabinet@ville.angers.fr ou directement à l'hôtel de ville, au guichet "Relations publiques Protocole", du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

En souvenir de Jean-Claude Langlois

En baptisant la nouvelle salle municipale du quartier Thiers-Boisnet du nom de Jean-Claude Langlois, la Ville a souhaité rendre hommage à cet ancien conseiller municipal disparu en 2007. Un homme arrivé tout jeune à Angers en 1960. Malgré son lourd handicap, séquelle d'une grippe asiatique, il a mené de front une carrière professionnelle brillante de professeur de Droit et un engagement de qualité pour les Angevins. Il participa ainsi à la création de la Boutique de gestion, présida le comité de liaison des handicapés, fut membre du conseil d'administration du CHU et conseiller municipal. Le tout entouré de sa femme et de ses deux enfants.

Un seul dossier pour les places en crèche

Afin de simplifier la vie des parents, la Ville, l'association Petite enfance (APE) et la Mutualité Française Anjou-Mayenne mettent en place un dossier unique et partagé afin de gérer les demandes de places en crèche sur l'ensemble de la ville. Dorénavant, la pré-inscription se fait en une seule fois, au Point info famille ou dans une crèche de l'APE ou de la Mutualité. La demande prend en compte les 33 structures d'accueil concernées, soit près de 800 places. Jusqu'à ce jour, seule la Ville disposait d'un dossier unique de pré-inscription pour les crèches municipales. L'absence de partage des informations multipliait les démarches des parents. Cette pré-inscription peut être réalisée au minimum au début du quatrième mois de grossesse. À signaler qu'une réunion d'information sur les modes d'accueil "Petite enfance" se tiendra le 28 mars, de 19h à 21h, salle Auguste-Chupin, dans le quartier du Lac-de-Maine.

Plus de renseignements au Point info famille, hall de l'hôtel de ville, 02 41 05 45 80, www.angers.fr/famille

À SAVOIR

Bus gratuits pour aller aux matchs du SCO

Nouveaux horaires des matchs (20h), nouveaux horaires des navettes : départ de Belle-Beille à 18h45 et départs de Monplaisir et de la Roseraie à 19h10. Après la rencontre, départ du stade à 22h.
Horaires détaillés à télécharger sur www.angers.fr

Journées Jobs d'été

Le centre information jeunesse (CIJ) se rend dans les quartiers pour aider les jeunes (à partir de 16 ans) dans leurs recherches d'un job d'été : offres d'emploi, conseils sur le CV et la lettre de motivation, informations sur la législation, la mobilité…

- 13 mars, de 13h à 17h30, Mission locale angevine, 29, boulevard Victor-Beaussier
- 20 mars, de 13h30 à 18h, centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar
- 27 mars, de 14h à 17h, maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, 2, rue Renée
- 3 avril, de 9h30 à 11h30 et de 13h à 17h, centre Marcelle-Menet, mail Clément-Pasquereau

Plus d'infos sur www.angers.fr/jeunes

THIERRY BONNET

Le 30 janvier : pose de la première pierre symbolique sur le chantier d'Aqua Vita, dans les Hauts-de-Saint-Aubin.

Aqua Vita pourra accueillir jusqu'à 390 000 nageurs par an

Déjà bien engagé sur les Hauts-de-Saint-Aubin, le chantier du futur centre aqualudique Aqua Vita sera terminé dès la fin de cette année. "C'est l'équipement qui nous manquait, a souligné le maire Frédéric Béatse, lors de la pose de la première pierre. Cet outil s'adressera à tous : particuliers, familles, scolaires, accueils de loisirs, associations, clubs de natation. Nous n'oublions pas qu'un Angevin sur deux ne part pas en vacances l'été." C'est pour cette raison que le tarif oscillera entre 1,80 et 6 euros selon les ressources des usagers. Des usagers qui pourront bénéficier du plus grand espace en France réservé aux non nageurs de moins de sept ans : bassin de 100 m², pataugeoire de 50 m² et jeux d'eau intérieurs répartis sur 200 m².
Les ados, jeunes et adultes seront aussi à la fête avec, en eaux calmes, un bassin intérieur et un autre "nordique" en extérieur, ainsi qu'un parcours de remise en forme, un espace détente, des toboggans et pentaglisse… Ces atouts permettent d'ores et déjà de tabler sur 390 000 entrées par an, sachant que dans le même temps, les piscines de la Baumette et Bertin auront fermé leurs portes. Grâce à Aqua Vita, la Ville augmentera sa capacité d'accueil dans ses piscines. Estimée à 30 millions d'euros, la construction d'Aqua Vita est subventionnée pour un tiers par la Région et l'Europe.

VITE LU

Deux nouveaux abonnements pour les musées

Museofil' et Museolib' sont les deux nouvelles offres pour découvrir les musées d'Angers depuis le 1er mars. En déboursant respectivement 20 et 10 euros (réduit à 10 et 5 euros) par an, les abonnés pourront bénéficier d'un accès gratuit et illimité aux expositions et aux collections permanentes, d'une invitation aux vernissages, de l'envoi du programme saisonnier… et de nombreux autres avantages selon la formule choisie.
Détails sur musees.angers.fr

Aider les groupes amateurs à monter sur scène

Afin de favoriser le dynamisme de la scène musicale angevine, la Ville propose un dispositif de soutien à la diffusion des musiciens amateurs. Le principe : aider les groupes non professionnels à monter sur scène pour acquérir notoriété et expérience. Tout musicien ou organisateur de concert domicilié sur le territoire d'Angers Loire Métropole peut contacter la direction Action culturelle de la Ville et demander une participation à la rémunération des artistes, aux frais techniques et logistiques ou encore aux dépenses de communication. www.angers.fr/pret-a-monter-sur-scene, 02 41 05 41 27.

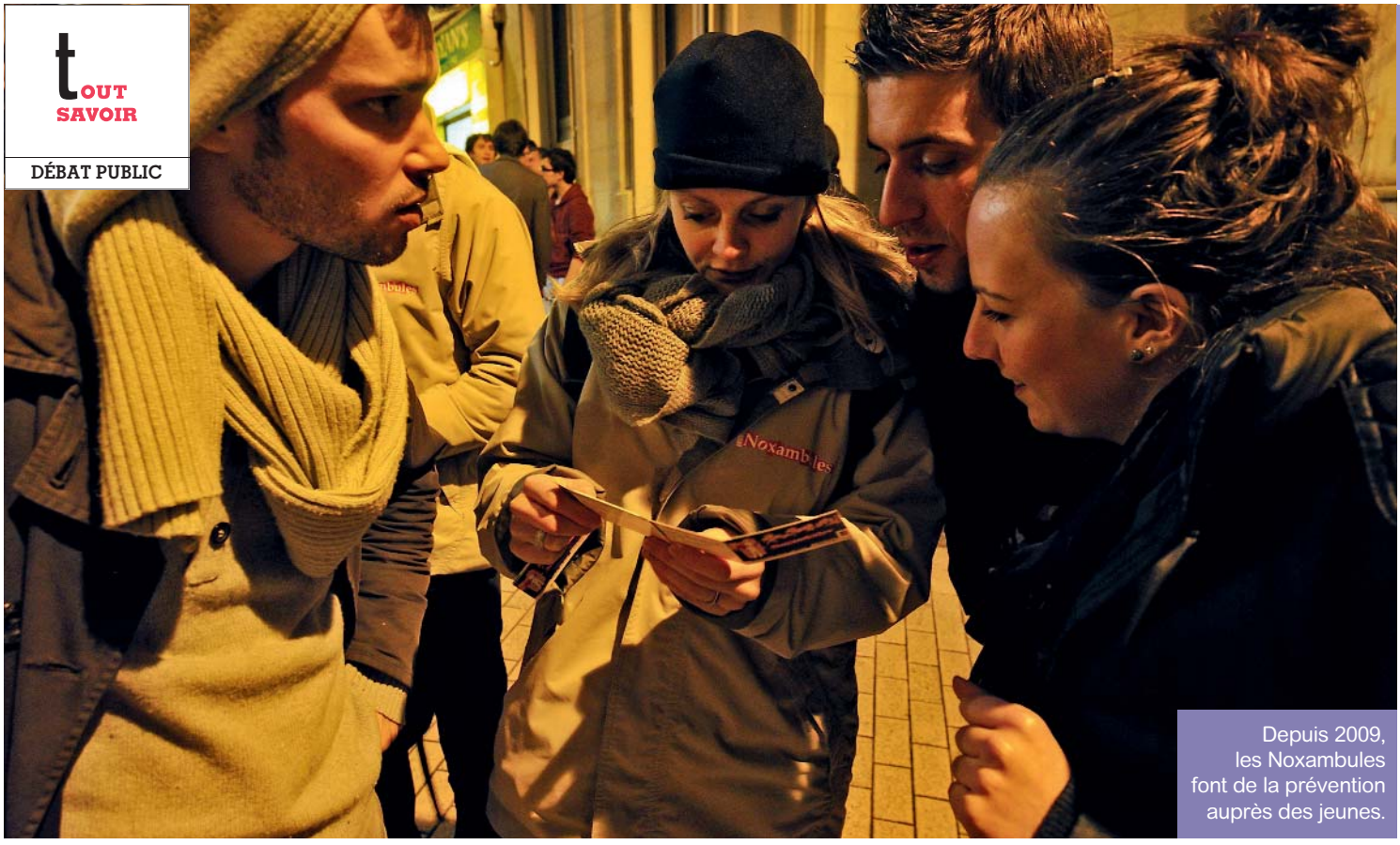

JEAN-PATRICE CAMPION

Depuis 2009, les Noxambules font de la prévention auprès des jeunes.

GRANDE RÉFLEXION AUTOUR DE LA VIE NOCTURNE

Comment garder un centre-ville attractif et animé, tout en garantissant à ses résidents sécurité et prise en compte des nuisances qui découlent de la vie nocturne ? Bruits, occupation abusive de l'espace public, salissures, conduites à risques… Ce casse-tête, la Ville le prend à bras-le-corps dans le cadre d'une vaste concertation : la Conférence de la vie nocturne. Objectif ? Mettre en œuvre dès la rentrée universitaire 2013 de nouvelles actions afin de permettre à Angers de rester accueillante pour sa jeunesse riche de 35 000 étudiants, et accessible à tous. Seule certitude, la Ville ne peut pas faire tout, toute seule. Ce qui explique le grand nombre de partenaires associés à la réflexion (lire ci-dessous).

Lancée mi-janvier, la concertation a d'ores et déjà permis de faire l'inventaire des actions existantes, tous domaines confondus, et de leur efficacité. L'heure est maintenant aux échanges d'expériences au sein de trois groupes dédiés à la santé, aux nuisances et à l'attractivité du centre-ville.

"La prise en compte de ces aspects liés à la vie nocturne remonte à 2005, rappelle Jean-Pierre Chauvelon, adjoint à la Prévention et à la sécurité. Depuis 2009, les Noxambules apportent une réponse innovante auprès des jeunes." De 19 h 30 à 3 heures du matin, plusieurs soirs par semaine, ces équipes de la Mutuelle des étudiants vont à la rencontre des jeunes dans la rue pour les informer des dangers liés à la consommation d'alcool, de stupéfiants et aux pratiques sexuelles à risques. À 22 heures, elles sont rejointes par des intervenants en prévention d'Avenir Santé, à proximité des lieux de fête et des sorties de bar. En 2012, les Noxambules ont conduit 6 500 entretiens et distribué des milliers de préservatifs, éthylotests, bouteilles d'eau… Mais surtout, ils sont aujourd'hui bien identifiés des jeunes qui n'hésitent plus à entamer la conversation de façon spontanée.

Ailleurs aussi, on s'organise comme cette grande école qui a recruté un salarié en charge de la vie étudiante et des soirées. "On les stigmatise beaucoup mais les soirées étudiantes se déroulent bien la plupart du temps ; la Blue Moon de l'ÉSEO par exemple a rassemblé 2 500 jeunes récemment avec une organisation bien cadrée", conclut Katia Bigaud, responsable de la Mission jeunesse.

Conférence de la vie nocturne : une démarche partagée

Cette réflexion regroupe des participants de tous horizons qu'il est possible de distinguer en six grandes familles : les secteurs techniques de la Ville (santé et prévention, police municipale, écologie urbaine, vie culturelle, voirie…) ; les services de l'État (préfecture, police et commissariat, justice, médiation…) ; la santé (sapeurs pompiers, CHU, planning familial, maison des ados, service universitaire de médecine préventive, mutuelles étudiantes et autres associations de prévention) ; le commerce et l'habitat (bars et établissements de nuit, hôtellerie, Chambre de commerce, le Chabada, bailleurs sociaux, conseils de quartier du centre-ville et de la Doutre) ; et l'enseignement (représentants des universités, des grandes écoles, Éducation nationale, maison des étudiants, …), et tous les bureaux des étudiants.

Tchat du maire le 6 mars

Frédéric Béatse répondra en direct aux questions posées sur **www.angers.fr/tchat** le 6 mars, de 19h à 20h. Vous pouvez dès à présent poser vos questions sur le site.

Les Angevins toujours friands de participation

Franc succès pour la journée de la participation du 16 février, au centre de congrès, où plus de quatre cents Angevins, investis ou non dans la vie de la ville et ses quartiers, ont pu découvrir toute la vitalité de la démocratie participative à Angers. Au programme : "Village de la participation", ateliers, débats, rencontres et la table ronde "Participer c'est du concret" autour de spécialistes et témoins. Le tout ponctué par le slameur lyonnais Lee Harvey Asphalte : "Participer, participons, c'est là que nous créons."

PHILIPPE NOISETTE

À SAVOIR

Une aide votée pour le Mali

Le conseil municipal a apporté son soutien au peuple malien en votant une somme de 50000 euros à destination des associations qui œuvrent pour l'accueil des populations déplacées. Un geste fort vers ce pays ami des Angevins, notamment à travers le jumelage avec sa capitale Bamako.

Rives Nouvelles : une réunion publique le 19 mars

GRETHER PHYTOLAB

L'amphithéâtre Bodin de la faculté de droit à Saint-Serge accueillera la réunion publique consacrée au projet Angers Rives Nouvelles, le 19 mars à 20h. Cette soirée sera l'occasion de faire un point d'étape avec le maire, Frédéric Béatse, l'urbaniste François Grether et les acteurs de la concertation qui contribuent à l'élaboration du plan guide (le programme des réalisations) aux côtés de l'équipe Grether Phytolab.

Conseil local de l'environnement, la plénière

L'assemblée plénière du conseil local de l'environnement se tiendra le 2 avril, à 18h30, dans la salle audiovisuelle de l'hôtel de ville.
À l'ordre du jour : les programmes de la maison de l'environnement, les solutions pour les encombrants, l'Agenda 21 de la biodiversité, l'éclairage public, l'opération "Fleurs sauvages de ma rue"…
Renseignements : CLE, 02 41 05 44 18, www.angers.fr/cle

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier,
5, rue Eugénie-Mansion
02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe), 13 mars, de 16h à 17h30.
Mamadou Sylla, 20 mars, de 16h à 17h30 et 23 mars, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Philippe Gaudin, 27 mars, de 16h à 17h30.

Centre-Ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Capron (adjointe), sur rendez-vous.
Pierre Laugery, 9 mars, de 11h à 12h, sur rendez-vous
Marie-Paul Clemot-Streliski, 25 mars, de 14h à 15h sur rendez-vous, ou sur rendez-vous les autres jours.

Deux Croix-Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Point info quartier,
Jamila Delmotte (adjointe), 6 mars, de 10h30 à 12h.
Annette Bruyère, 16 mars, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Maison de quartier,
Jamila Delmotte (adjointe), 14 mars, de 14h à 16h.
Centre Marcelle-Menet,
Annette Bruyère, 15 mars, de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Hôtel de ville,
Beaudouin Aubret, sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 15 mars, de 10h30 à 12h.
Philippe Lahournat, 13 et 27 mars, de 16h à 17h30, sur rendez-vous.

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 6 mars, de 11h à 12h30 et sur rendez-vous les autres jours.
Rachida Ouattara, 13 et 27 mars, de 11h30 à 12h30.
Centre Robert-Schuman, 12, boulevard Robert-Schuman, 02 41 04 40 42
Luc Belot, sur rendez-vous.

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 13 mars, de 14h à 16h30, et 23 mars, de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Renée Solé, 18 mars, de 14h à 15h, sur rendez-vous.
Les Pépinières, 27, rue de la Morellerie
Norma Mével-Pla (adjointe), 6 mars, de 14h à 16h, sans rendez-vous,

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé
Rose-Marie Véron, 9 mars, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Anne Lebeugle, 16 mars, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88.

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif Desjardins, rue Villebois-Mareuil
02 41 05 40 44
Vincent Dulong (adjoint), 16 mars, de 10h30 à 12h.

Saint-Nicolas, Doutre
47, rue Saint-Nicolas, 02 41 35 10 59
Catherine Besse (adjointe), 7 et 16 mars, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Jean-Luc Rotureau, 9 mars, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.
Solange Thomazeau, 13 mars, de 16h à 17h30, sur rendez-vous.
Lucien Chouteau, 23 mars, de 10h à 12h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier
Christian Cazauba (adjoint), 16 mars, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 40.
Le Chêne magique,
Christian Cazauba (adjoint), 6 mars, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 40.

Mobilisation génér pour l'emploi des je

THIERRY BONNET

Nicolas Dudoit, premier emploi d'avenir au sein des services municipaux, le 19 février lors de sa première semaine de travail, sous le regard de son tuteur. En médaillon, à l'occasion de la signature de son contrat d'avenir avec le maire, le 7 février.

ale unes

➔ L'emploi est au cœur des priorités de la municipalité. C'est pourquoi la Ville s'investit fortement dans les emplois d'avenir. Cent jeunes vont être recrutés dans les services municipaux et vingt-cinq à Angers Loire Métropole. Une action qui s'inscrit dans une politique offensive en matière d'emploi des jeunes.

Pas facile de décrocher un "vrai travail" quand on est jeune. "J'ai beau avoir un CAP maintenance en bâtiment, on m'a toujours reproché mon manque d'expérience", grimace Nicolas Dudoit. Aujourd'hui, fini les petits boulots en intérim. Le jeune homme de 25 ans a retrouvé le sourire. Il est désormais agent polyvalent à la direction des Bâtiments de la Ville. Il est la première recrue au sein des services municipaux, selon le nouveau dispositif gouvernemental des emplois d'avenir. En signant en tant qu'employeur le premier contrat, le 7 février, Frédéric Béatse, le maire, a rappelé "qu'un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 25 ans. Trop nombreux sont les jeunes qui alternent petits boulots et périodes de galère."

Premier emploi stable à 28 ans

À ce sujet, les temps ont bien changé. Dans les années cinquante, les jeunes décrochaient un premier emploi stable à 20 ans. Cette moyenne est passée à 28 ans. L'allongement des études n'est pas étranger à cette évolution mais il y a surtout la difficulté à entrer dans la vie active. Même s'il ne faut pas généraliser, un climat de précarité et d'angoisse règne sur cette classe d'âge. Et, par ricochet, cette situation perle dans toute la société. Face à leurs grands enfants en difficulté, parents et grands-parents sont bien souvent mis à contribution et parfois, eux-mêmes, fragilisés. A contrario, quand le jeune est isolé, le cercle vicieux d'un décrochage social n'est jamais très loin.
La capacité des jeunes à devenir autonomes est devenue une question centrale pour l'équilibre de la société. Et donc, un enjeu essentiel pour la Ville et son agglomération. C'est pourquoi ces collectivités s'investissent fortement dans les emplois d'avenir en recrutant dans leurs services cent vingt-cinq jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés

Trois ans de contrat et une formation

Entretien des bâtiments, métiers du livre, tâches administratives, espaces verts, travail en crèche ou en piscine… tous les services municipaux sont concernés. La collectivité a décidé d'agir vite. Le 25 janvier, les dix-huit premières offres étaient publiées et le premier contrat signé le 7 février. D'ici à juin, la moitié des recrutements

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT

JEAN-PATRICE CAMPION

« Après mon BEP en menuiserie, je n'ai pas réussi à trouver de travail. C'est la Mission locale, qui me suit depuis mes 19 ans, qui m'a proposé de participer à des "Jobs divers", de courtes missions de manutention à la Fête de la musique et lors d'autres événements. Ces expériences m'ont permis de retrouver une motivation et de l'assurance. »
Johnny Davy, ancien bénéficiaire d'un "Job divers"

ZOOM

Mission locale : 7 000 jeunes ont poussé la porte en 2012

Avant 2010, la Mission locale angevine accueillait en moyenne 5 500 jeunes par an. Depuis, "on est plus près des 7 000, c'est à peu près 8 % d'une génération", confirme le directeur adjoint, Philippe Marmin. Quatre sur dix seulement sont inscrits à Pôle Emploi, un tiers a un niveau CAP/BEP, d'autres ont un niveau bac voire plus. "Nous voyons arriver ceux qui, hier, s'en sortaient bien en enchaînant les boulots en intérim. Ceux-là ont été les premières victimes de la crise", souligne-t-il. Tous poussent les portes de la Mission locale pour trouver un emploi, "mais c'est d'autres choses dont ils ont besoin dans un premier temps : se poser, redéfinir un projet professionnel, trouver la formation juste, découvrir des métiers en entreprise, suivre le bon parcours qui les amènera à l'autonomie". Et si un petit coup de pouce peut suffire à certains, d'autres ont besoin d'un soutien plus long qui passe aussi par une aide à la vie quotidienne (logement, santé…).
Pour plus de proximité auprès de son public, la Mission locale angevine a redéployé voici un an et demi ses services dans les quartiers de la Roseraie, Belle-Beille et dans le centre-ville, rue Baudrière, auxquels s'ajoutent six autres antennes réparties sur la ville.
"L'effort financier des collectivités a permis cette organisation au plus près des 16-25 ans non scolarisés. Grâce à cela, nous avons vu arriver des jeunes que nous ne connaissions pas encore. Ce soutien nous a aussi permis de travailler avec davantage d'entreprises : la clé de notre projet partenarial."
Partenariat ? C'est certainement le mot qui définit le mieux la spécificité de la Mission locale, au centre d'une multitude d'acteurs en capacité d'apporter des réponses aux situations professionnelles et sociales des jeunes. Exemple le plus récent, celui des emplois d'avenir.
"Nous espérons la création de cinq cents emplois sur le territoire de l'agglomération. Pour cela, nous allons sonner à toutes les portes", ajoute Philippe Marmin.

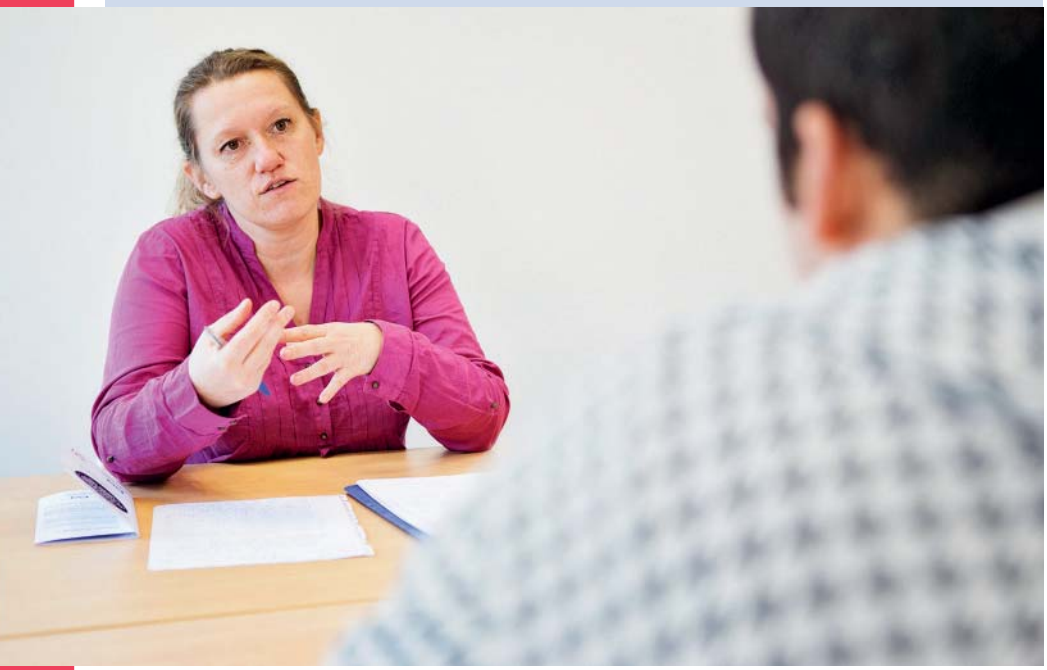
THIERRY BONNET

Réunion d'information pour les 16-25 ans sur les emplois d'avenir, chaque jeudi à 14 h, à la Mission locale angevine (MLA), square des Jonchères.

Au programme : explications du dispositif, offres d'emploi et aide à la préparation d'une candidature.

Informer la MLA de sa venue au 02 41 78 62 81.

(suite de la page 15)

aura été réalisée. L'autre moitié aura lieu au cours du second semestre. Ces emplois offrent non seulement un travail pour trois ans payé au SMIC mais également un accompagnement personnalisé avec un tuteur et une formation. Ceci pour qu'à l'issue de son contrat, le jeune ne se retrouve pas sans perspective.
Pour les cent vingt-cinq emplois d'avenir, les collectivités débourseront par an un million d'euros sur un coût global de 2,5 millions. L'État paiera la différence. Somme à laquelle il faudra ajouter le prix des formations.

Plus de 500 emplois d'avenir sur l'agglomération

Au-delà des emplois créés au sein de ses propres services, Angers Loire Métropole accompagne les agents-tuteurs des jeunes embauchés dans les services municipaux des communes de son territoire.
La communauté d'agglomération complète également l'aide de l'État aux associations

Coralie Asselin travaille à la pépinière de Pignerolle. Elle est une des 35 apprentis à travailler au sein des services de la Ville et d'Angers Loire Métropole.

THIERRY BONNET

et aux structures d'insertion qui ont recours aux emplois d'avenir. Enfin, Angers Loire Métropole vient en soutien à la Mission locale angevine, qui joue un rôle de pivot dans le déploiement du dispositif.

En effet, les emplois d'avenir concernent également les associations, les structures d'insertion, le milieu hospitalier, l'Éducation nationale, des organismes parapublics comme les bailleurs sociaux et, à la marge, quelques secteurs marchands désignés comme prioritaires. En tout, on estime à plus de 500 le nombre de jeunes pouvant être ainsi recrutés dans l'agglomération d'ici à fin 2013. Chiffre non négligeable quand on le compare aux 3000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi sur le territoire.

Apprentissage et expériences du travail

La collectivité n'a cependant pas attendu les emplois d'avenir pour agir dans le domaine de l'emploi des jeunes. Au sein des services, une attention particulière est portée à l'apprentissage depuis vingt ans. Sont ainsi embauchés chaque année une vingtaine de jeunes de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme allant du CAP à celui d'ingénieur en passant par le Bac pro ou le BTS.

La Ville, son centre communal d'action sociale et la Métropole accueillent actuellement trente-cinq apprentis.

La Ville met également en place ou accompagne toute une série d'initiatives de plus courte durée qui proposent une première expérience de travail. Ainsi, "Jobs divers" a touché cette année 105 jeunes qui ont effectué une vingtaine d'heures de travail. Nova et Sara ont participé à l'opération "Rentrée facile" de Belle-Beille, Elsa a aidé à la mise en place de la bourse aux vêtements de l'association des habitants des Justices et Johnny a fait de la manutention pour la Fête de la musique…

Dans ce même esprit, la Ville soutient les initiatives du milieu associatif comme les chantiers "20h chrono" de l'assocation pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Asea) ou l'opération "Jobs proximité" de la Régie de quartiers…

À l'automne 2012, le chantier "Bâti Jeunes" a salarié quatorze jeunes pour réhabiliter des devantures de locaux à Belle-Beille. Un dispositif reconduit cette année. Tandis que huit autres jeunes intégreront un "chantier d'avenir", cette fois-ci, dans le cadre de la rénovation urbaine de l'ancienne cité Verneau.

En tout, on estime à plus de 500 le nombre de jeunes pouvant être recrutés sous forme d'emploi d'avenir dans l'agglomération d'ici à la fin 2013.

(suite page 18)

THIERRY BONNET

Le 19 octobre, Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse, est venue saluer le chantier Bâti Jeunes à Belle-Beille.

(suite de la page 17)

Au cœur d'un réseau partenarial

Il faut signaler que les jeunes sont également au cœur de nombreux dispositifs de lutte contre les freins à l'embauche. Le permis de conduire est de plus en plus cher… De nombreuses aides ont été mises en place comme les coups de pouce du centre communal d'action sociale qui apporte chaque année une aide de près de 1 000 euros à 150 jeunes.
Des associations permettent également aux jeunes sans moyen de déplacement de disposer d'un deux-roues pour se rendre au travail.
Les aides à la création d'entreprise sont aussi multiples. Ainsi, la Boutique de gestion et la Ville accompagnent la formation de six jeunes entrepreneurs issus des quartiers prioritaires.
C'est le moment de rappeler que, dans le domaine de l'emploi des jeunes, la Ville et Angers Loire Métropole n'agissent pas seules. Elles sont au cœur d'un réseau d'une multitude de partenaires associatifs, économiques ou institutionnels, notamment la Maison de l'emploi ou la Mission locale angevine dont la mission principale est justement l'accompagnement vers l'emploi des 16-25 ans (lire page 16).
Les collectivités ont particulièrement à cœur de sensibiliser à cette question tous les employeurs du territoire.
Car, pour parvenir à ramener des jeunes éloignés de l'emploi vers un métier, il faut avoir à proposer des postes dans des entreprises.
Pour encourager cette mobilisation, la Ville a d'ailleurs instauré dans le cadre de ses marchés publics des clauses d'insertion à respecter.
C'est un levier puissant. Un seul exemple : 167 354 heures d'insertion ont été réalisées par les entreprises qui ont mené à bien le programme de rénovation urbaine engagé dans les quartiers d'Angers depuis 2005. Cela correspond à 103 emplois en équivalent temps plein dont 40 % ont bénéficié à des jeunes. Et cela continue. Ainsi, des demandeurs d'emploi de Verneau ont été recrutés pour participer aux chantiers de construction du nouveau complexe aqualudique et de démolitions de bâtiments sur le quartier. ■

TROIS INITIATIVES

THIERRY BONNET

Une bénévole fait fonction de tutrice pour la "conduite supervisée".

Tutorat solidaire pour apprendre à conduire

"Pas de permis = pas d'emploi." Comme le permis de conduire coûte de plus en plus cher, cette équation devient vite un frein à l'insertion des jeunes. Depuis 2010, la "conduite supervisée" permet aux 18-25 ans de se faire accompagner dans l'apprentissage de la conduite par leur famille ou leurs amis. Mais, faute de disposer d'un véhicule ou d'avoir dans son entourage un conducteur expérimenté, beaucoup de jeunes ne peuvent pas en bénéficier. Le "tutorat solidaire" pallie ce manque. Un bénévole retraité fait fonction de tuteur et un véhicule est mis à disposition. La formation se déroule pendant au moins trois mois et sur 1 000 kilomètres minimum. Le "tutorat solidaire" vise les jeunes en insertion professionnelle. Il est porté par le centre communal d'action sociale en partenariat avec l'Afodil (auto-école associative), Agir abcd (association des retraités) et Solidarauto 49 (garage solidaire).
Cette année, une dizaine de jeunes devraient profiter de cet astucieux dispositif. **Contact : centre communal d'action sociale, 02 41 05 49 58.**

À l'université, on professionnali

DR

En trois ans, Ip'Oline a reçu 14 000 offres de stages et d'emplois en provenance de 6 700 entreprises.

CE QU'ILS EN PENSENT

"Dans ces périodes délicates, les collectivités ont le devoir de prendre leur part dans toutes les initiatives de lutte contre le chômage."

Daniel Loiseau, conseiller municipal et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du développement économique

THIERRY BONNET

Globalement, quelle est la situation angevine en matière d'emploi ?
Comme partout, le territoire angevin fait face à la crise. Avec un taux de chômage de 9,7 %, nous sommes toujours légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale avec une progression du nombre de demandeurs d'emploi moindre que dans le reste des Pays de la Loire.
Mais cela, bien sûr, ne peut pas suffire à nous satisfaire. Sur la longue durée, il y a quand même des points positifs. Sur les vingt dernières années, le territoire de l'agglomération a créé 30 000 emplois supplémentaires, soit aujourd'hui autour de 133 000 emplois.
Ce qui montre un puissant dynamisme de notre tissu économique. Malgré la crise, nous continuons à préparer l'avenir.
Et, je ne doute pas que, quand la reprise se fera ressentir, Angers saura être aux avant-postes et saisir les opportunités.

Pourquoi s'occuper de l'emploi des jeunes ?
Seulement 30 % des moins de 25 ans qui travaillent ont un CDI. Et, sans salaire stable, difficile de se loger correctement, d'élaborer des projets, de fonder une famille… Sans parler des conséquences sur l'alimentation ou les loisirs.
La question de l'emploi des jeunes est donc cruciale pour toute notre société et sa capacité à retrouver confiance en son avenir.

Mais les collectivités sont-elles dans leur rôle en créant 125 emplois d'avenir ?
Les collectivités n'ont pas vocation à créer de l'emploi pour tout le monde. Mais dans ces périodes délicates, elles ont le devoir de prendre leur part dans toutes les initiatives de lutte contre le chômage. D'autant que ces emplois d'avenir n'ont pas vocation à se pérenniser mais à offrir à des jeunes éloignés de l'emploi à la fois une première expérience de longue durée qui fait si souvent défaut pour décrocher un contrat, et une formation sérieuse pour mettre toutes les chances de leur côté à la sortie.

4e Forum pour l'emploi le 15 mars

Le 15 mars, le 4e Forum pour l'emploi donne rendez-vous aux professionnels, salariés, demandeurs d'emplois… pour une rencontre autour des métiers qui recrutent notamment.
Ce forum met en présence une cinquantaine d'entreprises, autant de partenaires de la formation, de l'entreprise et de l'emploi, soit trois cents personnes mobilisées pour conseiller, informer et recruter. Destiné à tous ceux qui cherchent un travail, à celles et ceux qui veulent redonner du souffle à leur vie professionnelle ou tout simplement trouver des réponses pratiques à leurs questions : ce forum s'adresse à tous. Sur place : possibilité d'en apprendre plus sur les secteurs d'activités dynamiques à l'occasion de conférences et ateliers, opportunité également de rencontrer des entreprises en phase de recrutement. Des offres d'emploi seront d'ailleurs communiquées pendant le forum.
D'autres rencontres permettront d'aborder les dispositifs et aides existants pour suivre un bilan de compétences, valider ses acquis de l'expérience, obtenir un congé individuel de formation…
Un atelier sera dédié également à l'utilisation des réseaux sociaux pour optimiser une recherche d'emploi.
Pour toutes ces raisons, il est conseillé de se munir de son curriculum vitae en venant au Forum pour l'emploi qui clôturera l'opération Made in Angers.
Le 15 mars, de 9 h 30 à 18 h, salle Athlétis aux Ponts-de-Cé. Ligne de bus 8. Entrée libre.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

300 personnes mobilisées pour conseiller, informer et recruter.

se les formations

Une bonne insertion professionnelle passe par une bonne adéquation entre les formations et le marché de l'emploi. L'Université d'Angers avec ses 18 000 étudiants se veut en pointe sur le sujet. Elle dispose d'un service dédié et elle est l'université de l'Ouest qui délivre le plus de licences pro, des formations courtes en lien avec le tissu économique. Près de 900 étudiants sont ainsi diplômés chaque année dans cinquante spécialités, soit un tiers des "bac+3" de l'Université. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation font également partie des possibilités universitaires et concernent 250 jeunes. L'alternance est donc une des réponses de l'université qui multiplie les passerelles avec le monde de l'entreprise. À signaler également la plateforme internet Ip'Oline dédiée aux offres de stages et d'emplois.
Autre action intéressante : Transver'sup qui réoriente les étudiants en échec dans leur première année universitaire.
Renseignements : SUIO-IP, la Passerelle, 2, rue Lakanal, 02 44 68 86 20. www.ipoline.univ-angers.fr

Saïda Ragui,
codirectrice
de l'association Cinémas
et cultures d'Afrique

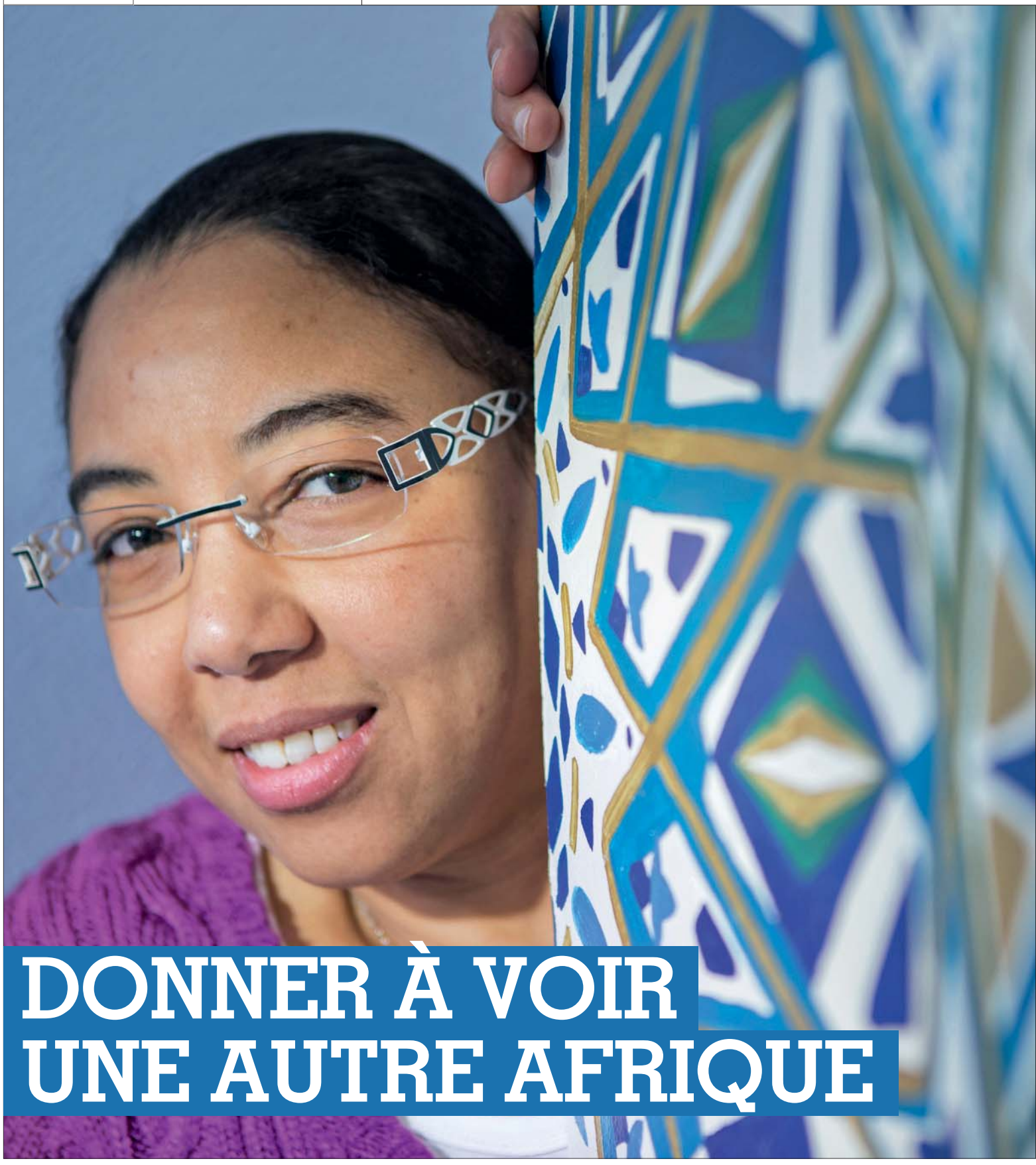

DONNER À VOIR UNE AUTRE AFRIQUE

THIERRY BONNET

SON PARCOURS
Arrivée à Angers à l'âge de trois ans, Saïda Ragui rejoint l'association Cinémas et cultures d'Afrique lors d'un stage, en 1996. Sa filière (administration, économie et social à l'université d'Angers) la destine à une tout autre voie, mais elle décide de rester travailler au sein de l'association. Aujourd'hui, elle y occupe la fonction de codirectrice, aux côtés de Myriam de Montard. L'association organise tous les deux ans le festival Cinémas d'Afrique, dont la prochaine édition aura lieu du 16 au 21 avril.

Créé en 1987, le festival angevin est le plus ancien de France consacré au cinéma africain. Comment est-il né ?
À l'origine, c'est une histoire de copains à la fois cinéphiles et passionnés par la culture africaine. C'est après être allés au Fespaco de Ouagadougou, qui reste à ce jour le plus important festival de cinéma d'Afrique, qu'ils ont eu envie de créer un rendez-vous similaire à Angers. Ils ont porté le projet à bout de bras, hypothéquant même leur maison pour le réaliser. Et ça a marché. Aujourd'hui, ils ont passé la main, mais sont toujours présents au sein du conseil d'administration.

En avril, ce sera sa 14e édition. Comment le festival a-t-il évolué au fil des ans ?
Au début, les projections n'avaient lieu que dans une salle des 400 Coups. Puis ce fut au Gaumont Colisée. Désormais c'est aux Variétés dans plusieurs salles, avec soirées d'ouverture et de fermeture au centre de congrès. Le festival investit également la salle Chemellier pour des rencontres avec les équipes des films. Il y a aussi la programmation jeune public, avec des animations dans d'autres lieux comme les bibliothèques. Tout cela s'est fait progressivement mais le festival a bien grandi.

« Le cinéma africain investit désormais tous les registres, comme la science-fiction ou même le western. »

Avez-vous constaté aussi une évolution du cinéma africain ?
Bien sûr ! Petit à petit il sort de l'imagerie traditionnelle, autour des histoires de village, qui est longtemps restée sa marque de fabrique. Désormais, il investit d'autres registres, comme la science-fiction ou même le western. Et puis il y a l'arrivée du numérique qui permet à de jeunes réalisateurs de s'exprimer, ce qu'ils font notamment dans le domaine du documentaire. De manière générale, la qualité des films a bien progressé, grâce aussi à une grande solidarité entre pays pour le financement et le prêt de matériel. Le centre cinématographique marocain est notamment très actif. Pour toutes ces raisons, on ne peut que regretter que ce cinéma soit aussi rare sur nos écrans. D'autant plus qu'il donne à voir une image de l'Afrique différente de celle qui est véhiculée par l'actualité.

Créer une passerelle avec l'Afrique au-delà de la seule projection de films, c'est aussi l'ambition du festival ?
Oui, et c'est quelque chose qui était présent dès le début dans la tête des fondateurs. Cette volonté part du constat que, même pour les personnes d'origine africaine, les espaces pour aller à la rencontre de ces cultures restent rares. Cela contribue aux difficultés d'identité que ressentent certains, notamment les jeunes qui, nés en France, n'ont plus qu'un lien très ténu avec leur histoire. Ils ne peuvent ni s'y raccrocher, ni en tirer une quelconque fierté. Or, l'intégration ne passe pas nécessairement pas l'effacement de ses origines, surtout lorsque l'environnement extérieur vous perçoit toujours comme immigré et que cette perception est vécue négativement. Savoir d'où l'on vient peut alors devenir une force pour trouver sa place et s'affirmer dans ce que l'on est. C'est l'objectif des "projets bled" lancés par l'association en 2009.

En quoi consistent-ils ?
À explorer le lien avec l'Afrique, avec une totale liberté dans le choix du support. Les "projets bled" s'adressent bien sûr aux jeunes d'origine africaine, mais plus largement à tous ceux qui ont une curiosité particulière pour ce continent. Cela peut passer par de la danse, du conte, une exposition photo, un documentaire vidéo… L'association assiste les jeunes dans la réalisation de leur projet, par la mise en relation avec des "personnes ressource", l'aide aux demandes de subventions et la dotation d'une bourse. Quand c'est nécessaire, un voyage peut être organisé sur place, dans le pays concerné par le projet. Ensuite, tous ces projets sont valorisés pendant le festival, par une présentation suivie d'un échange avec le public. Pour certains jeunes, le "projet bled" a été l'occasion d'une vraie découverte, d'une rencontre avec leur histoire familiale qui les a marqués durablement et leur a permis d'avancer.

« Encore aujourd'hui, les espaces restent rares pour aller à la rencontre de ces cultures. »

LA BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT

➔ Cent quinze Angevins bénéficient de la bibliothèque à domicile. Un service municipal dédié aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer, et qui permet de rompre avec l'isolement grâce à l'engagement d'une cinquantaine de bénévoles.

"Je ne lis que des romans policiers, mais à condition qu'il y ait une véritable histoire. J'aime en particulier les "reines du crime" anglaises et américaines comme Martha Crimes. Dans les romans anglais, l'atmosphère est particulière et les personnages semblent plus distingués…" Jeanne Février est une grande bavarde mais aussi une lectrice passionnée.
Voici deux ans qu'elle bénéficie du service de bibliothèque à domicile et des visites mensuelles de Josette Mantellla, bénévole qui prend soin de ses lectures. "Autrefois mon mari me conduisait à la bibliothèque. Aujourd'hui je suis veuve et j'éprouve des difficultés à me déplacer, aussi ce service m'est particulièrement précieux. Et Josette et moi nous nous entendons très bien. Elle est très gaie."
C'est elle qui se charge de sélectionner les ouvrages qu'elle apporte à Jeanne, mêlant auteurs préférés et nouvelles suggestions. "Si bien que je lis très souvent jusqu'à deux heures du matin…"

Tous les documents accessibles

Comme Jeanne, les abonnés de la bibliothèque à domicile sont souvent de grands lecteurs.
Leur point commun : ils sont dans l'incapacité de se déplacer, provisoirement ou durablement, pour des raisons d'âge, de handicap ou de santé. "La bibliothèque à domicile permet à la fois de lutter contre leur solitude et de mettre à leur disposition les richesses de nos collections", résume Marie-Christine de Brunhoff, bibliothécaire coordinatrice du service.
Livres en grands caractères, revues, textes enregistrés, CD, DVD documentaires ou fictions…
Tous les documents de la bibliothèque centrale Toussaint comme des huit bibliothèques de quartier sont à leur disposition. "Les bénévoles et moi piochons, picorons dans les rayonnages suivant les goûts, les attentes, ou la curiosité des personnes que nous accompagnons."

Trouver le bon tandem

Au total cinquante-six bénévoles font vivre ce service dont bénéficient aujourd'hui une centaine d'Angevins. Des retraités, comme Josette Mantelli, accompagnés par le service Animation et vie sociale du centre communal d'action sociale (CCAS), qui met en relation les bénévoles intéressés et la bibliothèque.
"Nous coordonnons plusieurs groupes sur différents projets, explique Peggy Latour, en charge de l'animation du secteur bénévolat.

(suite page 24)

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Je me rends au domicile de Jeanne Février environ une fois par mois. Cette rencontre est toujours pour moi un grand moment de bonheur, un échange enrichissant entre personnes de générations différentes. Nous parlons beaucoup et finalement le livre devient presque un prétexte. »
Josette Mantelli, bénévole bibliothèque à domicile

PHOTOS THIERRY BONNET

2007 l'année de création du service, testé tout d'abord sur le secteur Roseraie/ Justices-Madeleine-Saint-Léonard avant d'être déployé sur l'ensemble des quartiers en 2008.

227 personnes "empêchées" ont bénéficié de la bibliothèque à domicile depuis sa création (portage longue durée ou dépannage temporaire).

56 bénévoles font vivre le service : recherche des documents suivant les goûts ou les demandes des abonnés, visite à domicile, retour des emprunts…

DIALOGUE, CONFIANCE ET ÉCHANGE.
Bibliothécaire coordinatrice, Marie-Christine de Brunhoff met en relation bénévoles et bénéficiaires du service bibliothèque à domicile. "Un premier rendez-vous me permet de cerner les goûts de la personne accompagnée en matière de lecture et d'identifier ses attentes pour former ensuite le meilleur tandem possible."
Réunis par le service Animation et vie sociale du CCAS, les bénévoles bénéficient de temps de formation et d'information réguliers. L'occasion également d'échanger sur l'accompagnement des bénéficiaires du service.

(suite de la page 22)

Nous leur proposons également des temps de formation et d'information réguliers qui leur permettent d'échanger sur leur expérience mais aussi d'être outillés pour vivre au mieux l'accompagnement de l'autre : sensibilisation aux déficiences visuelles, information sur la prévention des chutes…"
C'est ensuite à Marie-Christine de Brunhoff que revient la responsabilité de composer le bon tandem après avoir pris soin de discuter longuement avec le bénéficiaire. "Cette première visite me permet de mieux connaître la personne, de comprendre ses motivations, de mesurer ses attentes. Un questionnaire pré-établi m'aide également à cerner ses goûts en matière de lecture. Ensuite, nous partons au moins sur un accompagnement de deux ans pour favoriser la relation humaine."
Prendre le temps, un gage de réussite pour favoriser le lien entre bénévole et bénéficiaire.

Grande amatrice de romans policiers, Jeanne Février confie ses listes de lecture à son accompagnatrice, Josette Mantelli. Une fois par mois, celle-ci lui apporte une nouvelle sélection qu'elle peut piocher dans les rayonnages des neuf bibliothèques angevines : romans, DVD, livres en grands caractères, revues…

PHOTOS THIERRY BONNET

Repères

Contacter la bibliothèque à domicile
À la bibliothèque Toussaint, du mardi au samedi, au 02 41 24 25 50.
www.bm.angers.fr

Le tarif
Après trois mois maximum d'essai gratuit, le tarif de l'abonnement est identique à celui des bibliothèques municipales.
De 3 à 8 euros l'année pour l'abonnement "Lire", de 10 à 22 euros pour l'abonnement "Lire, écouter, voir", grâce à la tarification solidaire qui permet de prendre en compte les ressources de l'abonné.

Le prêt
Il est possible d'emprunter douze documents maximum pour cinq semaines (six pour les déficients visuels), dont deux DVD, cinq CD, trois textes enregistrés et cinq revues.
Le nombre de livres dépend du nombre d'autres documents empruntés.

Devenir bénévole
Le service Animation et vie sociale du centre communal d'action sociale (CCAS) reçoit les personnes intéressées par une activité bénévole chaque mardi matin, sur rendez-vous, à l'espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

À Angers, le changement, c'est en ce moment !

Angers avance et se transforme. Notre ville s'inscrit pleinement dans l'accompagnement des initiatives du gouvernement. Accès à l'emploi, égalité des droits et des devoirs : ce sont tous les Angevins qui en bénéficient.

L'emploi : une priorité absolue. En s'engageant sur la création de 100 emplois d'avenir en 2013 dont la moitié avant le mois de juin, Angers est une des villes de tête dans la mise en œuvre du dispositif gouvernemental de retour vers l'emploi des jeunes. Objectif : proposer à 100 jeunes de 16 à 25 ans un contrat stable de 3 années au sein de la collectivité. Ceux qui ont rencontré des difficultés pour s'insérer dans la vie active, avec ou sans diplôme ou qualification, pourront bénéficier d'un accompagnement dans leur emploi, par un agent "tuteur" de la Ville ou du CCAS. Notre Municipalité veillera à ce que chaque jeune reçoive une formation pour, à l'issue de son contrat, retrouver un emploi . Un vrai coup de pouce pour les jeunes ! Plus largement, la Ville s'associera aux efforts partagés des autres acteurs du territoire en soutenant le recrutement des jeunes dans les métiers de l'insertion, du logement social, du milieu hospitalier. Au total, ce seront près de 200 emplois d'avenir qui émergeront en 2013 avec les efforts conjoints d'Angers Loire Métropole. Ces embauches seront réalisées dans un cadre budgétaire maîtrisé. Grâce au dispositif de l'État, l'effort financier demandé à la Ville sera très largement inférieur à celui qu'aurait coûté l'embauche de ces jeunes. Gagner la bataille de l'emploi et du vivre ensemble, faire reculer les inégalités d'accès à l'emploi : à l'heure où la Minorité municipale agite le spectre de la peur et du repli sur soi, notre Majorité continue de préparer l'avenir.

Le mariage pour tous : l'égalité devant la loi. Le mariage civil est un des ciments de notre République, puisqu'il consacre devant la loi l'union de deux personnes qui ont choisi de partager un projet de vie commune. Pour un Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, la célébration de cette union n'est pas anodine : elle constitue un moment privilégié de rencontre avec ses concitoyens. Porteurs des valeurs de tolérance et d'ouverture, nous ne pouvions plus refuser à certaines Angevines et certains Angevins, ce que nous accordons à quelques autres ! Avec l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, ce sont les Français qui s'expriment par la voie de leurs parlementaires pour mettre un terme à la situation de "non droit" douloureusement vécue par ceux qui revendiquent, à juste titre, l'égalité des droits. Une excellente nouvelle pour la démocratie !

Vote des résidents étrangers aux élections locales : la France doit rattraper son retard. À Angers, la diversité n'est pas un vain mot. Elle se conjugue dans la vie quotidienne, comme pour les moments où chaque citoyen choisit ses représentants locaux. Déjà adopté en Irlande, Angleterre, Belgique et dans d'autres pays du Nord de l'Europe, le droit de vote des étrangers – non européens – aux élections locales n'est donc pas anecdotique ! Soutenue depuis 20 ans par des présidents de la République de droite ou de gauche, la reconnaissance du droit de vote des résidents étrangers dépasse les clivages.

En lançant toutes ces initiatives, le Gouvernement s'est engagé, comme il l'avait promis, à améliorer la qualité du vivre ensemble entre les citoyens. Des actes concrets avec lesquels les élu(e)s de la majorité se sentent en harmonie et confortés dans leurs actions de terrain, au quotidien, auprès des Angevines et des Angevins.
À Angers, le changement, c'est en ce moment !

Vos élus de la Majorité Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

"L'autre bilan" de la minorité plébiscité par les Angevines et les Angevins

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir découvert dans vos boîtes aux lettres notre document présentant les conséquences de la politique menée par Jean-Claude Antonini et Frédéric Béatse depuis 2008.
Notre démarche, légitime, est de vous dire la vérité. C'est ce que nous avons toujours fait depuis le début du mandat : dévoiler que tout ne va pas si bien à Angers. Que certains parmi vous ont des difficultés pour trouver un travail, un logement, pour se nourrir, pour entreprendre, pour circuler…
Nous faire entendre, vous informer n'est pas facile. Nos moyens, tant humains que financiers, sont limités et ne peuvent rivaliser avec les énormes moyens de communication mis en place par la majorité, et payés avec votre argent, vos impôts.
Notre document fait seize pages, en petit format. C'est bien peu face aux 10 tonnes de papier déversées au même moment dans vos boîtes aux lettres vantant le bilan de la majorité et de son action "exemplaire". Sans compter une campagne d'affichage nombriliste et un publi-reportage dans la presse locale.
Vous ne vous y êtes pas trompés, et nous vous en remercions. Pas un jour ne passe, depuis le début de la distribution, sans que nous ne recevions soutiens et encouragements à poursuivre notre action. Vous avez compris depuis bien longtemps que ce n'est pas en niant les difficultés que nous pourrons y apporter des remèdes. Au contraire, c'est avec un bilan sans complaisance, objectif et partagé, que nous construisons un projet pour l'Avenir, au profit de tous.

Les élus du groupe "Angers, Choisir l'Avenir"

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

ANGERS TÉLÉ SUR VOS ÉCRANS

➔ Jeudi 21 février, 19 heures, le premier journal télévisé d'Angers Télé est diffusé dans les foyers angevins. Accessible sur le canal 30 de la TNT, ce nouveau média de proximité a pour mission de couvrir l'actualité du territoire et d'en valoriser tous ses talents et toutes ses initiatives.

THIERRY BONNET

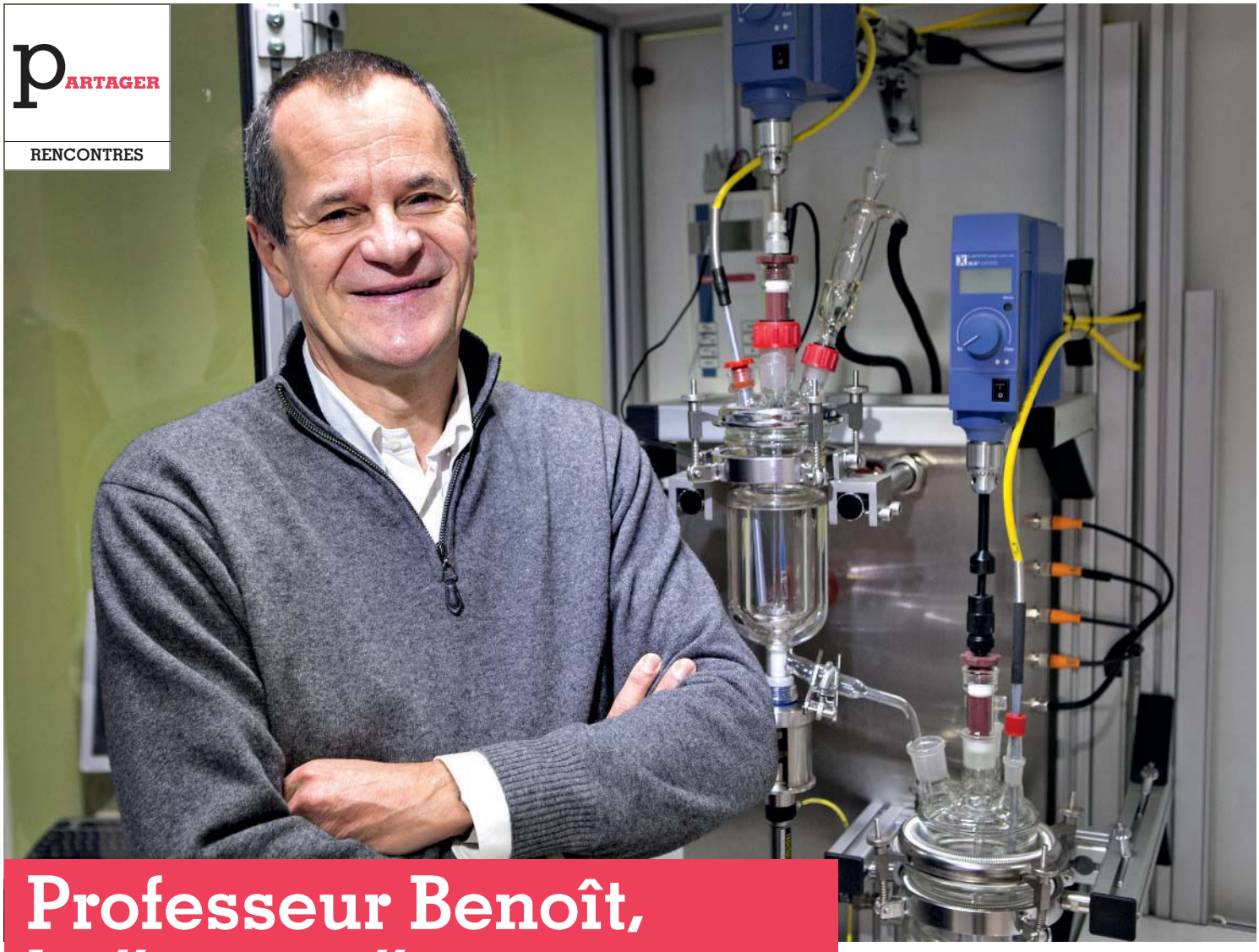

THIERRY BONNET

Professeur Benoît, le "sniper" anti-cancer

"**Dans la guerre contre les maladies,** les médicaments conventionnels sont les armes de destruction massive et les nanomédicaments, les attaques ciblées." Le professeur Jean-Pierre Benoît a le sens de la formule pour expliquer les recherches menées au sein de son laboratoire MINT. Car, qui dit attaques ciblées dit réduction des effets secondaires et meilleure concentration du traitement au niveau de sa cible.
Les nanomédicaments portent ce nom car ils se mesurent en nanomètres. "En rapport de dimension, le nanomètre est au mètre ce qu'une orange est à la Terre. De quoi donner le vertige ! Si j'ai appris une chose en quarante ans de recherche, c'est bien l'humilité", remarque Jean-Pierre Benoît qui, à 59 ans, a conservé toute la passion de ses débuts.

Pourtant, quand ce natif du Mans fait "pharma" à Tours au début des années 70, "c'était plus pour continuer à pratiquer le tennis". Mais tout bascule au contact "de profs charismatiques qui m'ont donné l'envie de devenir enseignant-chercheur". La petite balle jaune prend alors de moins en moins de place, remplacée par d'autres sphères de taille de plus en plus microscopique. En effet, dès sa thèse, Jean-Pierre Benoît travaille sur des microcapsules qui accueillent et transportent des agents anti-cancéreux.
C'est en 1988 qu'il arrive à Angers. "Mes prédécesseurs venaient de Paris pour enseigner et repartaient aussitôt. En matière de recherche, tout était à construire." Jean-Pierre Benoît s'y attelle. Dès 1992, son labo d'une dizaine de chercheurs est labellisé.

En 2001, ils sont une trentaine et intègrent l'Inserm, le top en la matière. Aujourd'hui, ils sont une cinquantaine et sont hébergés dans le flambant neuf institut "Biologie en Santé" au CHU.
À côté de la recherche, Jean-Pierre Benoît a un esprit d'entrepreneur. "Pour valoriser ces découvertes, il faut des sociétés de transfert de technologie." Le centre de micro-encapsulation puis Mainelab jouent ce rôle dans les années 90. Aujourd'hui, c'est Carlina Technologies qui exploite une dizaine de brevets du laboratoire MINT, notamment un très prometteur nanomédicament contre le cancer bronchique.
Des tests cliniques, les premiers pour un nanomédicament tricolore, pourraient débuter en 2015. Et, si ces tests sont concluants, le médicament pourrait être mis sur le marché vers 2020. "Une sorte de Graal pour notre métier…", conclut en souriant ce passionné d'histoire médiévale.

ALBERT DE BOER

The Lemon Queen : le buzz en attendant l'album

"**Les gens qui écoutent notre musique** font parfois référence à des groupes des années 80 que j'ai du coup découverts ou réécoutés", s'amuse François, au chant, à la guitare. À l'écoute de The Lemon Queen, le son où les claviers sont très présents est pourtant très actuel. Une sacrée pirouette pour le groupe angevin qui a décidé de faire avant tout la musique qui lui plaît et qui séduit un public de plus en plus large. L'aventure du combo composé de Simon, Gonzalo, Guillaume et François commence il y a un peu plus de deux ans seulement. À peine formé, avec uniquement trois titres en poche, le groupe a l'opportunité de se produire dans le club du Chabada pour un apéro-concert. Un mois de compositions intensives plus tard, la soirée est un succès et le quartet apprend dans la foulée que sa demande de parrainage est acceptée par le Chabada. "Une expérience de fou, se rappelle Gonzalo, bassiste. On a appris plein de choses sur notre musique mais aussi sur l'industrie du disque, les façons de se faire connaître. On a aussi pu rencontrer des pointures comme Téo qui est devenu notre manager ou Xavier du groupe Tahiti 80." Depuis, le groupe a assuré une de ses premières parties, idem avec les Pony Pony Run Run. Il enchaîne surtout les titres à mettre en écoute sur internet. Un moyen rapide pour se faire connaître, avec une forte audience et peu onéreux. "Pour le moment, on produit tout à 100 %, de l'enregistrement en passant par le graphisme", explique Simon. "Vivre de notre musique, on verra cela plus tard même si le plus tôt sera le mieux." Récent vainqueur du tremplin musical L'ampli-Ouest-France devant sept cents autres formations du Grand-Ouest, The Lemon Queen est désormais pressé.

The Lemon Queen est à suivre sur les réseaux sociaux et soundcloud.com

THIERRY BONNET

Françoise Bouvier, une vie de bénévolat

Le CV de la dame est long, très long. Pas question ici de vie professionnelle mais d'engagement bénévole. Depuis cinquante ans, partout où elle pose ses valises, Françoise Bouvier donne de son temps pour les autres. Les valises n'ont plus bougé d'Angers depuis 1982. Date à laquelle elle continue d'œuvrer auprès des personnes âgées au sein des Petits frères des pauvres, après de nombreuses années à intervenir dans les hospices parisiens. "Tout au long de ma carrière d'assistante commerciale, j'ai essayé de garder un temps bénévole. Mais c'est surtout depuis la retraite que tout s'est accéléré. Je ne suis pas une femme d'intérieur et suis curieuse de nature. J'ai besoin de sortir, d'aller au contact avec les gens." Ancienne responsable de la commission "vacances" au Secours populaire, Françoise Bouvier s'investit aujourd'hui dans l'organisation du Réveillon de l'amitié, de Mix'âges, des filets solidaires, de la bourse aux vêtements du quartier Madeleine, Justices, Saint-Léonard. Elle est aussi membre du comité d'usagers du CCAS et des "Branchés" (un groupe de retraités qui propose des temps d'information autour des nouvelles technologies)... Point commun à toutes ces initiatives : la volonté d'être auprès des plus fragiles. Une fibre sociale récompensée en novembre 2011 par la médaille de l'ordre national du mérite. "Ça fait plaisir mais je ne fais pas cela pour être reconnue. Juste pour être utile aux autres."

L'entraîneur de karaté au plus près des jeunes de la Roseraie

Fabrice Diffallah, fondateur du club Karaté Timing Évolution, pourrait se contenter des belles performances qui classent le club angevin à la 20e place sur 1 200 au niveau national. Mais l'enseignement de cet art martial japonais, qu'il pratique depuis 25 ans, ne lui suffit pas. "J'ai envie de m'impliquer dans l'éducation des jeunes en les aidant à transférer les efforts qu'ils fournissent pour le karaté dans leur vie quotidienne", explique-t-il. C'est pourquoi il vient de proposer un suivi scolaire à trois jeunes. "Quand les résultats ne suivent pas à l'école, les parents décident souvent d'arrêter la pratique sportive de leur enfant, c'est dommage." Une convention a été signée entre les familles, les jeunes et le club. Celui-ci financera des cours particuliers que les jeunes s'engagent à suivre. "Pratiquer le karaté, même à bon niveau, ne suffit pas pour assurer son avenir", estime Fabrice Diffallah. Le parcours de son ancien élève, Hamza Kahloul, aujourd'hui responsable de la compétition du club, montre l'importance de ne pas décrocher des études : après avoir été champion de France à 14 ans, il a suivi pendant sept ans une formation sport-études au Mans. Le club participe également à des projets menés en commun avec les médiateurs et les éducateurs sportifs du quartier. "Cela permet de côtoyer les jeunes en dehors des entraînements et d'en rencontrer d'autres."

THIERRY BONNET

Karaté Timing Évolution : 02 41 68 92 56 et www.kte-angers.com

OLDA : un orchestre pas comme les autres

Au lycée David-d'Angers, les élèves qui pratiquent un instrument de musique ont la chance d'avoir à disposition un ensemble symphonique unique en son genre. De 11 à 18 ans, tous les élèves du collège et du lycée peuvent devenir musiciens de l'orchestre, le seul en France à être intégré à une institution non spécialisée dans les enseignements musicaux. Créé en 1983, l'orchestre fête cette année ses trente ans et donnera un concert de gala le 16 mars au Grand-Théâtre, en présence de nombreux anciens élèves. Difficile de croire aujourd'hui que ce n'était au départ qu'un club de musique initié par Jean-Jo Roux, son créateur. "Nous avons actuellement un orchestre complet qui comprend 65 musiciens et un panel de 63 instruments", explique Jean-François Mialot, l'actuel chef d'orchestre. Le professeur est très fier de ses élèves. "Ils sont très solidaires, l'entraide entre les grands et les plus jeunes est forte. Cela les occupe tous les samedis matin pour les répétitions et bien souvent les soirs et les week-ends lors des concerts." Autre particularité de l'orchestre : la tournée internationale annuelle. Reçus par un autre établissement scolaire, les musiciens donnent des concerts et accueillent ensuite en retour les étudiants étrangers. Cette année, c'est en Finlande qu'ils partiront pour quinze jours au mois de mars. Une tradition rendue possible par l'investissement des parents : "Sans l'association de parents qui organise le voyage de A à Z et le finance en grande partie, nous ne pourrions pas le faire chaque année…"

http://olda.free.fr/

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET

Un trait d'union avec la Pologne

Fille d'un dissident polonais, Joanna Rétif-Zwolicki quitte son pays natal en état de guerre et arrive à Nantes avec sa famille aux débuts des années 80. Des événements certainement pas étrangers à son caractère de battante. "Rien n'est jamais acquis", confie-t-elle. Sa fibre du commerce lui fait gravir les échelons de Dirickx, la société mayennaise spécialiste internationale de la clôture. Elle en dirige la filiale polonaise avant d'en devenir responsable Développement Europe. Et puis, en 2008, arrive l'envie de voler de ses propres ailes et de voir grandir sa fille Alice. Naît alors Cap-Export à Angers, sa ville d'adoption depuis vingt ans. "J'avais remarqué que les PME manquaient d'accompagnement opérationnel à l'export." Et comme premier terrain d'expérimentation : la Pologne, naturellement. Audit, mise en réseau, action commerciale, marketing, Cap Export traite une vingtaine de dossiers par an pour des clients de l'Ouest de la France, du fabricant de chaussettes à celui de radars hydrologiques. En retour, des entreprises polonaises trouvent des débouchés en France. Depuis deux ans, le chiffre d'affaires double chaque année. Deux récentes embauches portent l'effectif angevin à cinq personnes. Objectif : partir à la conquête de l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne.

La Chaîne magique, un espace d'information pour les familles

"**Ce lieu a été créé** pour répondre à la demande des habitants qui ont des difficultés à trouver les bons interlocuteurs pour répondre à leurs questions liées à leur vie quotidienne", explique Kaci Le Flohic, coordinateur des animations familles au centre social Le Trois-Mâts, dans le quartier des Justices. "À la Chaîne magique, nous les accueillons autour d'un café ou d'un thé, présente Anne-Véronique Robert, coordinatrice du projet depuis son lancement en avril 2012. Dans une ambiance différente de celle d'un guichet administratif." Ce "nous" désigne les intervenants qui se relaient chaque mercredi, de 10 h à 12 h, dans les locaux situés 10, boulevard de la Marianne. Les habitants peuvent y rencontrer, avec ou sans rendez-vous, l'élu du quartier, des bénévoles de la maison de quartier, des travailleurs sociaux de la CAF et de la Mission locale et des représentants de l'association d'aide à domicile, Assadom. "Les attentes sont variées, précise Anne-Véronique Robert. Certains ont besoin d'un conseil pour rédiger une lettre ou un CV, remplir un dossier de naturalisation… Dans tous les cas, nous essayons de les orienter vers les bons interlocuteurs."

La Chaîne magique,
10, boulevard de la Marianne,
chaque mercredi, de 10 h à 12 h.
Tél. : 02 41 66 02 02.

Kaci Le Flohic et Anne-Véronique Robert, coordinateurs de "La Chaîne magique" aux Justices

THIERRY BONNET

PARTAGER

HISTOIRE

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER THÉÂTRE

ARCH. MUN. ANGERS COLL. ROBERT BRISSET 9 FI 6

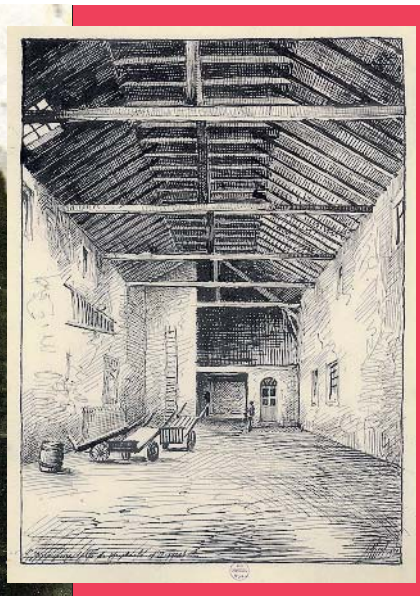

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANGERS COLL. COUFFON

Ancien théâtre de la place des Halles, intérieur en 1932 par Abel Ruel, dessin.

Théâtre, place du Ralliement. Vers 1860.

Les Angevins ont affirmé très tôt leur amour pour le théâtre et ce goût ne s’est jamais démenti. Les plus anciennes attestations de représentations sont issues de la cour de Bourgogne, autour de 1384, et d’Angers pour 1392-1409. Les étudiants de l’université organisaient des jeux à chaque Pentecôte. La cour ducale prisait aussi beaucoup la farce. Les représentations se déroulaient à proximité de la principale place de la ville, la place des Halles (actuelle place Louis-Imbach), sur un terrain appelé “le marché aux bestes”. Il fallait y dresser à chaque fois un grand échafaud. Les troupes devenant plus nombreuses, après 1750, un théâtre s’impose. On le doit à deux marchands, Roch Charrier, qui supporte l’essentiel de la dépense, et Jean Thoribet. Ils font le choix le moins onéreux, en réutilisant un ancien jeu de paume couvert, au fond d’une impasse du bas de la place des Halles, dès lors désignée sous le nom d’impasse de la Comédie. Comme tous les jeux de paume, il est passablement étroit. La salle est inaugurée le 1er juin 1763. Elle remporte d’abord les suffrages, mais apparaît bientôt comme très dangereuse, avec son unique accès. Aussi en 1786 un groupe d’Angevins a-t-il l’idée de créer, sur le modèle du Mans, une association pour financer une construction entièrement neuve. Mais le projet s’arrête à l’impression du prospectus. Il faut attendre 1795 pour voir une nouvelle salle s’ouvrir, place du Ralliement, dans l’ancien bâtiment des universités. Elle n’est cependant pas mieux configurée que la première : étroite et allongée, mal distribuée et mal greffée sur des murs du XVe siècle.
Les préfets s’alarment du manque de sécurité de ces salles et font dresser plusieurs projets de reconstruction. L’aménagement d’un théâtre dans les ruines de l’abbatiale Saint-Aubin est rejeté par la municipalité. Finalement, on s’accorde sur le choix de la place du Ralliement, dans une position centrale et de la restauration du théâtre de 1795 : une reconstruction plutôt, au terme de quatre ans de travaux, menés par Mathurin Binet de 1821 à 1825. Angers possédait sa première salle à l’italienne.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur
www.angers.fr

LE GUIDE

THIERRY BONNET

EXPOSITION

"ALARME ET CAMOUFLAGE" POUR TROMPER LES APPARENCES

Quel est le point commun entre une mante orchidée, un phasme bâton, une sauterelle feuille ? Toutes ces petites bêtes ont des apparences parfois trompeuses. Leurs couleurs et autres artifices leur permettent de déployer stratégies et supercheries pour échapper à leurs prédateurs. Ce monde surprenant est à découvrir jusqu'au 15 septembre au muséum des sciences naturelles. En plus des visites commentées, des animations sont proposées autour de l'expo : ateliers du service Angers ville d'art et d'histoire jusqu'au 8 mars, maquillage le 24 avril… Au programme également : conférences à l'institut municipal les 19 mars et 16 avril, autour respectivement des lépidoptères et du milieu littoral marin.

"Alarme et camouflage" jusqu'au 15 septembre, muséum des sciences naturelles, 43, rue Jules-Guitton. Du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. Visites commentées sur réservations au 02 41 05 48 50.

DR

Musique, théâtre, danse, conférences et bien d'autres animations insolites sont au menu de la Semaine américaine du conservatoire.

RENDEZ-VOUS

FANTAISIE AMÉRICAINE AU CONSERVATOIRE

Une semaine à l'heure américaine : c'est le nouveau rendez-vous grand public proposé par le conservatoire, du 20 au 27 mars. Huit jours d'animations, ponctués par les portes ouvertes du 23 mars, pour donner envie aux Angevins de découvrir l'institution de l'avenue Montaigne, ses enseignements et ses nombreux talents.
En musique, théâtre et danse, le conservatoire à rayonnement régional accueille 1 400 élèves et dispense plus de 1 000 heures de cours hebdomadaires. C'est aussi un établissement ouvert sur la ville, riche d'une saison culturelle intense, avec pas moins de 200 temps de rencontre avec le public : concerts, Instants Jazz, Graines d'artistes au foyer du Grand-Théâtre…
La semaine américaine fera souffler un vent de fantaisie supplémentaire avec un programme mêlant joyeusement concerts, conférences, théâtre, et propositions insolites comme un concours de bruitage de dessins animés ouvert à tous les Angevins, le 16 mars à 18 h.
Le principe : deux rendez-vous gratuits chaque jour, à 18 h et 20 h, pour voyager de Woodstock au jazz, en passant par les grandes comédies musicales ou la musique ancienne du Mexique.
Customisé façon Grand-Ouest américain, le conservatoire accueillera le public salle Fauré et dans la chapelle, excepté le 20 mars. À 20 h, c'est le théâtre Chanzy qui accueillera le spectacle "Chanzin'in the rain" par les élèves et professeurs des classes de musique et danse (entrée libre, sur réservation auprès du Grand-Théâtre).
Enfin, baptisée "Yes we play !", la journée portes ouvertes du 23 mars s'intègre dans le programme de la semaine avec des cours publics de 10 h à 12 h, des spectacles, concerts et conférences, de 14 h à 18 h.

Du 20 au 27 mars, entrée libre. Renseignements au 02 41 24 16 41. www.angers.fr/crr
À suivre également sur facebook (Angers.Conservatoire) et twitter twitter.com/CRR_Angers).

GÉRARD RONDEAU

MUSIQUE

La Passion de Bach en musique et poésie

Le Printemps des Orgues lance son festival annuel qui se tiendra du 21 mars au 21 juin. Le premier rendez-vous ouvrira les 4e Résonances Saint-Martin par une création autour de la Passion vue par Bach. Des extraits de cette œuvre majeure seront interprétés par les quinze musiciens et huit solistes de l'ensemble Akadêmia, autour de l'écrivain Jean-Pierre Siméon. Auteur d'un texte suivant la trame de la Passion dans l'évangile de Saint-Matthieu, le directeur artistique d'un autre Printemps, celui des Poètes, s'est attaché à faire revivre les personnages du drame. Entendue avec des mots d'aujourd'hui, la tragédie prend vie, intercalée de nombreux ariosos, cantates et airs de la Passion selon Matthieu et Saint-Jean. Collégiale Saint-Martin, le 21 mars à 20 h 30. www.printempsdesorgues.fr

MUSIQUES ACTUELLES

En lice pour le festival Tempos Rives

Ils seront une douzaine, en groupe ou en solo, à tenter leur chance, sur la scène de la salle Claude-Chabrol pour gagner leur ticket d'entrée aux premières parties des concerts programmés par le festival Tempo Rives 2013. En attendant, le public angevin est invité à les soutenir. Six de ces artistes locaux, amateurs ou émergents monteront sur scène le premier soir ; les six autres, le second. Et c'est à l'issue de cette audition publique que le jury, composé de professionnels des musiques actuelles, fera son choix pour en retenir huit au maximum. L'enjeu pour chacun de ses groupes et artistes de tous horizons et style musical : se produire dans les conditions d'un concert professionnel, se confronter au regard d'un vrai public et avoir la chance de se faire connaître. L'an dernier, ils étaient une quarantaine à tenter leur chance.
Soirées Tremplin Tempo Rives, les 14 et 15 mars, à 20 h 30, salle Claude-Chabrol. Entrée gratuite.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

DR

EXPOSITION

Les dernières acquisitions de l'Artothèque

La collection de l'Artothèque, rue Bressigny, compte plus de 1 000 œuvres de quatre cent vingt-cinq artistes et s'enrichit de nouvelles acquisitions chaque année. Des choix pensés par l'Artothèque et sa commission d'achat pour appréhender les évolutions de l'art contemporain tout en soutenant des artistes confirmés et émergents.
Dix-sept nouvelles œuvres viennent de rejoindre la collection et font l'objet d'une exposition. Multiples ou pièces uniques, elles témoignent de l'actualité de la création en France avec Ismaïl Bahri, Frédéric Bridot, Alain Declercq, Alix Delmas, Aymeric Fouquez, Grégory Markovic (photo), Aurélie Nemours, Olivier Péridy, Jean Rault, David Shrigley et Djamel Tatah.
Artothèque, les acquisitions, jusqu'au 16 mars. Entrée libre.

RENDEZ-VOUS

La poésie est dans la ville

Vers, prose et alexandrins sont attendus à Angers du 9 au 24 mars, à l'occasion du Printemps des poètes que la Ville et de nombreuses associations locales partenaires font vivre à chaque édition. Quinzième anniversaire oblige, la manifestation a démarré dès janvier avec l'appel lancé aux Angevins pour recueillir des poèmes de leur création et/ou d'un auteur de leur choix ; l'ensemble des textes collectés étant diffusé pendant cette quinzaine dédiée à la poésie.

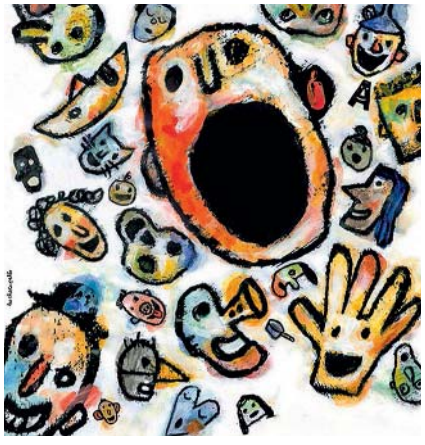

Au programme également : lectures, récitals, ateliers d'écriture, projection, conversation musicale, apéro-slam, installations, expositions… De quoi montrer la vitalité de la poésie et les talents du territoire. Tout le monde est invité à la fête que les organisateurs souhaitent largement participative. Deux temps forts sont proposés : un parcours poétique au fil du tramway le 16 mars et une soirée de clôture le 23 mars, à la galerie David-d'Angers. Autre nouveauté : la collecte de citations, haïkus ou autres formes poétiques en 140 signes maximum sur le réseau social twitter : #Angers et #poétwitt'.
Renseignements et programme sur www.angers.fr

STREET ART

Pliages aux couleurs de l'arc-en-ciel pour Artaq

Le festival des arts urbains Artaq 2013 se prépare avec les Angevins. En amont du week-end de performances des 31 mai, 1er et 2 juin, des ateliers participatifs sont ouverts à tous les Angevins, chaque mardi après-midi. Après le yarn bombing, c'est autour de l'origami et de l'œuvre de l'artiste plasticienne Mademoiselle Maurice que se construit cette nouvelle édition. Au programme : des pliages aux couleurs de l'arc-en-ciel, accessibles à tous, qui apporteront de la couleur à la ville. Prochains ateliers le 12 mars à la bibliothèque Saint-Nicolas, le 19 mars à la bibliothèque Annie-Fratellini, de 14 h 30 à 16 h 30. Gratuit. www.angers.fr

THIERRY BONNET

FILM DOCUMENTAIRE

Parcours d'immigrés, parce que c'était comme ça

Venus du Maroc, de Turquie, du Chili, du Cambodge, du Portugal, douze femmes et hommes racontent leur parcours qui, dans les années soixante et jusqu'à la fin des années soixante-dix, les a amenés en France, puis à Angers. Pourquoi ont-ils quitté pays et famille ? Dans quelles conditions ont-ils découvert la France ? Pourquoi ont-ils choisi d'y rester ? Que signifie être un migrant, pour eux et leur famille restée au pays ? Le film "C'est comme ça" signé du réalisateur Julien Aouidad et des membres de l'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou est un tour de force. Le regard de trois historiens le rend définitivement passionnant. Un film à transmettre, comme la mémoire.

"C'est comme ça : histoire d'Angevins venus d'ailleurs de 1960 à 1980", projections suivies d'un mini-débat :
- **10 mars, 16 h 30, centre Jacques-Tati ;**
- **12 mars, 18 h, maison des sciences humaines, Université ;**
- **24 mars, 17 h 30, centre Marcelle-Menet ;**
- **9 avril, 20 h, centre Jean-Vilar.**

Billets gratuits à retirer dans les maisons de quartier.

ANIMATION

"Blind test" à la bibliothèque

Nom de code : BTB. Le blind test de la bibliothèque, c'est le nouveau rendez-vous proposé aux amateurs de musique et de cinéma. Envie de passer une soirée de détente seul ou entre amis et de se creuser les méninges pour découvrir des titres de musique et de film ?
Le BTB propose un quiz musical cinématographique pour tester ses connaissances en s'amusant.
Médiathèque Toussaint, 15 mars, 20 h 30. Gratuit. www.bm.angers.fr

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

MUSIQUE

Byron inspire l'ONPL

Sébastien Lang-Lessing dirigera l'orchestre de l'ONPL pour ce nouveau rendez-vous sous l'égide de Byron. Deux œuvres au programme de ce concert : la dynamique Symphonie écossaise de Mendelssohn et le mélancolique Harold en Italie de Berlioz, évoquant le Pèlerinage de Childe-Harold de Byron, avec David Aaron Carpenter à l'alto.
Le 24 mars à 17 h, et le 29 mars à 20 h 30. Centre de congrès. www.onpl.fr

DANSE

New-York, Cendrillon et Giselle

Miguel Gutierrez dans Heavens What Have I Done.

IANDOUGLAS COMP

Un Antigone insolent, charmarré et trépidant sera donné le 12 mars par le chorégraphe Trajal Harrell et ses interprètes. Premier spectacle du diptyque New-York proposé par le CNDC et dont le second volet, le 14 mars, donnera à découvrir le solo de Miguel Gutierrez dans Heavens What Have I Done. Changement d'univers la semaine suivante avec trois soirées sous le signe du ballet : le Cendrillon revu de Maguy Marin (projection le 18 mars, entrée libre), suivi de Giselle, interprété par le ballet de l'opéra de Lyon sur une relecture de Mark Ek (les 21 et 22 mars). www.lequai-angers.eu

OPÉRA

L'Enlèvement au sérail : Mozart ou la liberté retrouvée

Écrit en 1782 alors que Mozart cherche à éblouir son empereur Frédéric II, le public viennois et sa jeune épouse, Constance, "L'Enlèvement au sérail" compte parmi les chefs-d'œuvre du compositeur. Il a alors vingt-cinq ans et se libère de la mainmise de son père. Cette œuvre théâtrale, parlée et chantée en allemand, Mozart la construit librement, comme une "turquerie" où il fait s'envoler les notes et se croiser la grosse caisse, les cymbales et les triangles.

L'histoire : celle de deux hommes qui veulent récupérer leurs deux belles – l'une, dame ; l'autre servante – retenues prisonnières au sérail. Trois dates pour découvrir l'œuvre de Mozart ici proposée par Angers Nantes Opéra, sur une direction musicale de Sascha Gaetzel ; les voix du chœur d'Angers Nantes Opéra et les instruments de l'ONPL.
Mercredi 5 et vendredi 5 avril à 20 h et dimanche 7 avril à 14 h 30. Grand-Théâtre. www.angers-nantes-opera.com

DR

THÉÂTRE

Le naufrage de Woyzeck

Comment la société parvient-elle à broyer un individu fragile ? C'est la question que pose Woyzeck, de Georg Büchner, mis en scène par François Parmentier et coproduit par le Nouveau Théâtre d'Angers.
Manuscrit inachevé de Georg Büchner, mort en 1937 à l'âge de 23 ans, Woyzeck s'inspire d'un fait divers : l'assassinat de sa maîtresse par un soldat pauvre, à Leipzig en 1821. Méprisé par son capitaine, humilié par un docteur qui mène des expérimentations médicales sur lui, trompé par sa femme, victime d'hallucinations, Woyzeck bascule brutalement dans la folie.
Ce joyau littéraire joué par sept comédiens est également porté par un batteur, un guitariste et un violoncelliste qui jouent en direct, la musique devenant un déclencheur des énergies de jeu. "Woyzeck est toujours en mouvement. Il court, il court… Nous installerons sur la scène une roue semblable aux roues destinées aux hamsters", dévoile François Parmentier.
Le Quai. Du 26 au 29 mars, mardi et mercredi à 19 h 30, jeudi et vendredi à 20 h 30. www.lequai-angers.eu

LES SPORTS

THIERRY BONNET

HOCKEY SUR GLACE

En coupe de France, les Ducs chutent à Bercy

Le 17 février, les Ducs d'Angers avaient rendez-vous avec les Diables Rouges de Briançon en finale de la coupe de France de hockey sur glace. Dans l'antre du palais omnisports de Paris-Bercy et devant près de 14 000 spectateurs, les Angevins ont poussé jusqu'au bout mais s'inclinent au terme d'un match à suspense, 2 à 1. Photos de la rencontre à découvrir sur www.angers.fr/photos ou en flashant le QR code ci-contre. Désormais place aux play-off de Ligue Magnus.
Premiers à l'issue de la saison régulière, les Ducs font partie des favoris pour la quête du titre de champion de France.

BASKET

"Marraine d'un jour", 5e édition

Une journée de basket gratuite pour les filles âgées de 6 à 11 ans, licenciées ou non dans un club, l'invitation vient de l'UFAB 49 à l'occasion de son opération "Marraine d'1 jour". Rendez-vous le samedi 9 mars, salle Jean-Bouin, de 13 h 30 à 22 h, pour découvrir le basket grâce à des animations et ateliers créatifs encadrés par les joueuses de Ligue 2 du club et un match de gala.
Informations et inscriptions : www.ufab49.fr, 02 41 24 97 37 ou 06 10 71 78 40.

TENNIS

Open "Future" sur terre battue

Le comité départemental de tennis et Angers Tennis Club (ATC) accueillent sur la terre battue angevine l'open Espace Anjou, du 6 au 14 avril. Un tournoi "Future" doté de 15 000 euros et de 35 points ATP (un premier tour à Roland-Garros en rapporte 33). Le tournoi est donc une porte d'entrée pour accéder au premier tour des tournois challengers, masters voire grand-chelem. Au programme : qualifications du 6 au 8 avril et tableau final et doubles du 9 au 14. Renseignements : Angers Tennis Club, 2, rue du Colombier, 02 41 66 86 86, www.openespaceanjou.fr

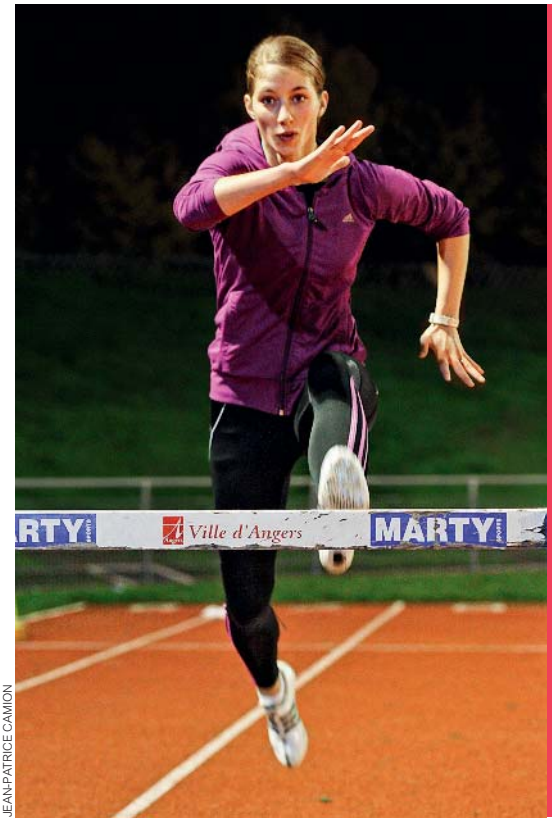

JEAN-PATRICE CAMION

À L'HONNEUR

Camille Le Joly décroche l'or en pentathlon

Alignée dans l'épreuve du pentathlon aux championnats de France d'athlétisme en salle, l'athlète angevine Camille Le Joly espérait une bonne place, voire un podium. C'est sur la plus haute marche que la jeune sociétaire du centre sportif Jean-Bouin (CSJB) est montée le 17 février. En s'offrant par la même occasion un nouveau record personnel au terme des cinq épreuves de la discipline (60 mètres haies, hauteur, poids, longueur et 800 mètres). Prochain objectif pour l'athlète soutenue par la Ville en vue des JO de Rio en 2016 : les championnats d'Europe espoirs cet été en Finlande.

AGENDA

Handball : Angers reçoit Besançon et Mulhouse les 8 et 22 mars

THIERRY BONNET

8 mars
Football
Angers / Dijon
Stade Jean-Bouin, 20 h

Handball
Angers / Besançon
Salle Jean-Bouin, 20 h 30

9 mars
Roller hockey
Angers / Anglet
Salle Debussy, 20 h

10 mars
Rugby
Angers / Rezé
Stade Lac-de-Maine, 15 h

14 mars
Basket masculin
Angers / Centre fédéral
Salle Jean-Bouin, 20 h

16 mars
Basket féminin
UFAB 49 / Aveyron Drôme
Salle Jean-Bouin, 20 h

22 mars
Handball
Angers / Mulhouse
Salle Jean-Bouin, 20 h 30

Tennis de table
Coupe de l'Anjou
Grande-Chaussée, 19 h

26 mars
Tennis de table
La Vaillante / Hennebont,
Salle Jean-Bouin, 20 h

29 mars
Basket masculin
Angers BC / Vichy
Salle Jean-Bouin, 20 h

30 mars
Roller
Compétition N2 et N3
Salle Debussy, 17 h

30 et 31 mars
Basket féminin
Tournoi international
Cadettes
Salle Jean-Bouin, 9 h

31 mars
Rugby
Angers / Châteaubriand
Stade Lac-de-Maine, 15 h

5 avril
Football
Angers / Nantes
Stade Jean-Bouin, 20 h

6 avril
Basket féminin
Angers / Calais
Salle Jean-Bouin, 20 h

THIERRY BONNET / ARCHIVES

CYCLISME

Les pros préparent le Tour en passant par Angers

Le circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire est devenu un rendez-vous incontournable de début de saison pour les cyclistes souhaitant s'aligner lors des grandes "classiques" et des courses à étapes de l'été. Comme chaque année, Angers vit l'événement en accueillant une arrivée d'étape et un contre-la-montre. Rendez-vous le mercredi 3 avril dans les rues de la ville où une centaine de champions des principales écuries du cyclisme international est attendue. Au programme : arrivée en fin de matinée de l'étape en ligne partie le matin de Ligné (Loire-Atlantique), jugée boulevard du Bon-Pasteur, après une boucle dans les quartiers Belle-Beille et Doutre, suivie, dans l'après-midi, d'un contre-la-montre de 6,8 km. Le lendemain matin, le public souhaitant rencontrer les cyclistes avant leur départ pour Pré-en-Pail (Mayenne) est invité sur l'esplanade du Quai.
Renseignements : www.circuitcycliste.sarthe.com et www.angers.fr

RENDEZ-VOUS

Tout Angers Bouge : l'inscription aux trails est ouverte

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

La Ville donne rendez-vous le dimanche 26 mai pour Tout Angers Bouge. L'occasion pour les participants de découvrir la ville autrement, au travers de défis et initiations sportives. Cette année, l'association Angers terre d'athlétisme a concocté six trails urbains à destination des jeunes, des familles, des non-initiés ou coureurs aguerris. Au menu : 1 km, 1,5 km, 6 km, 11 km, 19 km et 34 km.
Inscriptions en ligne sur www.angers-trails.fr

TÉLEX **Coup de chapeau aux cadettes du lycée Chevrollier** qui ont remporté la finale nationale UNSS dans la catégorie "Basket excellence". Elles participeront aux championnats du monde à Chypre, du 27 mars au 6 avril ■ **Les handballeurs d'Angers-Noyant** n'ont pas réussi l'exploit de battre le PSG le 3 février, en 16e de finale de la Coupe de France. Ils s'inclinent 27-39 dans une salle Jean-Bouin bondée après avoir tenu tête à "l'ogre" du handball français l'espace d'une mi-temps. ■ **"Tous en course"** le 6 avril au lac de Maine. L'appel est lancé par l'Association des paralysés de France (APF) qui organise une course-relais pour les personnes avec ou sans handicap (renseignements au 02 41 34 81 34) ■

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique "la mairie".

i INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h ;
le samedi, de 9 h à 17 h ;
le dimanche, de 9 h à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62
Maison Chouette 02 41 87 63 11

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19
(prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie)
02 41 88 87 49
SOS Homophobie
0 810 108 135
Conseil conjugal et familial (CAF) 02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0 800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE, DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

www.angers.fr

Angers

MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE ME SOURIT